

Le Patriote

Volume 17, numéro décembre 2017

Entêtés d'avenir... depuis 1834 !

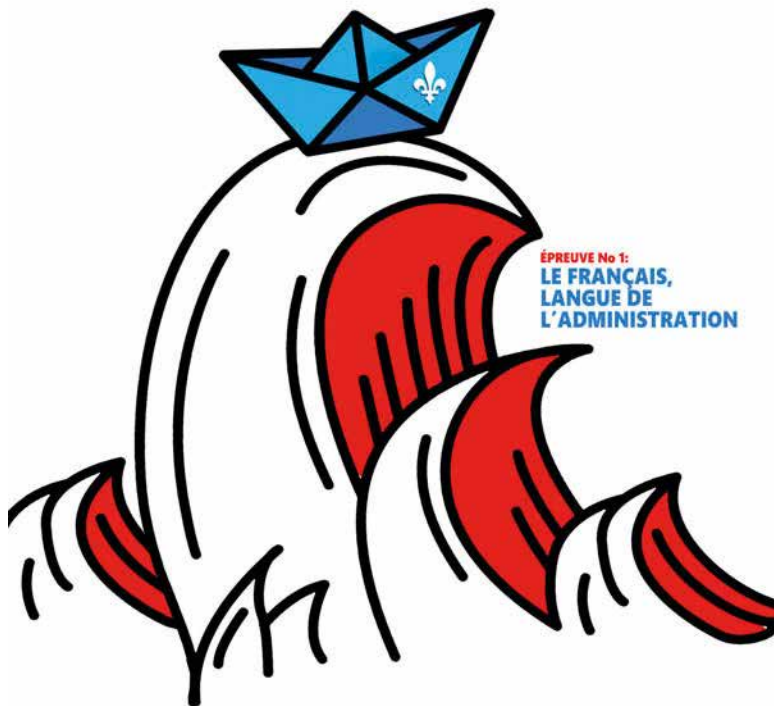


Photo: AFP. Manifestation à Barcelone en soutien aux chefs de file indépendantistes emprisonnés, 11 novembre 2017

Des fleurs pour la ministre

LANGUEFRANCAISE.QUEBEC

L'ODYSSÉE DU LYS



ÉPREUVE No 1:
LE FRANÇAIS,
LANGUE DE
L'ADMINISTRATION

ENSEMBLE POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS

Dans la foulée des récentes controverses entourant le statut du français au Québec, une trentaine de jeunes militants et militantes se sont rendus le 1^{er} décembre dernier au bureau de circonscription de madame Marie Montpetit, ministre responsable de la langue française, afin de l'inonder de fleurs de lys. LISEZ LA SUITE EN PAGE 2.



Photo de Maxime Laporte prise à Dondon, Département du Nord. Mission exploratoire de la SSJB en Haïti, automne 2017. Voir page 9.

LE RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN 2018

Cette année le réveillon du jour de l'an de la SSJB se fera le dimanche 14 janvier de 11h à 17h. Musique traditionnelle, repas et remise des médailles aux bénévoles méritants seront à l'ordre du jour. Vous devez réserver votre place en appelant au 514-843-8851. Coût : 15 \$

Envois publications — 40009183

« C'est le rêve qui nous fait avancer, mais on n'avance pas en rêvant. »

— René Lévesque

Simple comme bonjour

par *Didier Calmels*

Le Québec est-il toujours un territoire où le français est la langue commune et de partage ? Dans l'ensemble, oui. De la Gaspésie à la Côte-Nord, de la Mauricie à la Montérégie, tout se passe essentiellement en français. Mais, il suffit de mettre les pieds à Montréal, et même à Laval, pour s'apercevoir que, depuis environ une décennie, l'anglais fait un retour à grands pas.



Dans les années 1980, 1990 et jusqu'au début des années 2000, le français occupait une plus grande place que maintenant dans la métropole. On retrouvait principalement l'anglais dans l'Ouest de l'île et un peu à l'ouest du boulevard Saint-Laurent. L'affichage au centre-ville de Montréal était, à quelques exceptions près, totalement en français. On pouvait aller partout et se faire servir en français.

J'ai travaillé pendant longtemps au centre-ville de Montréal. Le travail se faisait en français. Naturellement, pour les clients anglophones, les échanges étaient en anglais. Par contre, avec les patrons, avec les autres employés et lorsqu'on abordait les clients, tout se faisait dans la langue officielle du Québec.

Plus jeune, lorsque je sortais pour fêter et danser, c'était au centre-ville. Pour magasiner, c'était dans les commerces du centre-ville. Pour une bonne bouffe c'était aussi dans le centre-ville. Et tout se passait naturellement en français.

Bilinguisation et anglicisation

Aujourd'hui, lorsqu'on se rend au centre-ville, on se croirait revenu aux années de nos parents et grands-parents, du temps des fameuses vendeuses unilingues anglophones d'un ancien grand magasin. À cette époque où le bilinguisme s'affichait sur la devanture des magasins, et où l'on se faisait généralement aborder et servir en anglais.

Dans les vitrines où, il n'y a pas si longtemps encore, il était écrit *solides* ou *ventes*, on voit maintenant apparaître « sales ». Dans les magasins du centre-ville, on nous accueille avec un « Bonjour/Hi », quand ce n'est pas parfois avec un simple « Hi ». On tombe sur des vendeurs qui cassent le français ou nous demandent de passer à l'anglais, parce que c'est plus simple. Les exemples de ce type se multiplient.

Récemment, je suis rentré dans une papeterie très fréquentée dans le secteur de Dorval. La vendeuse qui m'a accueilli ne savait dire que bonjour en français. Elle a appelé sa supérieure et ce n'était guère mieux. Ce magasin est en milieu anglophone. Autrement dit, si les francophones veulent se faire servir, ils ont intérêt à parler anglais.

Autre exemple. J'ai amené mes enfants dans un restaurant de bouffe rapide dans le secteur d'Anjou. J'ai été bien accueilli et servi en français. Le problème, c'est que la commis était désespérée de répondre sans cesse en anglais à tout un chacun. En regardant autour de moi, je me suis aperçu que nous étions presque les seuls à parler en français. Les gens gueulaient à la commis « In English please! ». Anjou, ce fut mon coin pendant des années quand j'habitais à Montréal. Tout s'y passait alors en français.

Ce que j'ai vécu n'a pourtant rien d'exceptionnel. C'est devenu courant à Montréal.

On peut ajouter à cela, la mairie de Montréal qui se bilinguise dans ses échanges avec les citoyens. Les grands

événements qui auparavant auraient affiché un nom uniquement en français, deviennent maintenant bilingues ou introduisent de l'anglais, en remplaçant par exemple le mot « festival » par « fest ». On ne compte plus par ailleurs les noms d'entreprises et de raisons sociales qui sont uniquement en anglais.

On se retrouve devant ce constat : le français, qui, depuis la promulgation de la loi 101, était devenu la langue de partage pour la majorité des Montréalais, toutes origines confondues, cède de plus en plus place à l'anglais.

Et ce phénomène d'anglicisation se rencontre aussi en banlieue de Montréal, dans certaines parties de l'Outaouais, des Laurentides et de l'Estrie.

Un combat permanent

Depuis la Conquête et l'établissement du régime britannique en Nouvelle-France, l'anglais fut imposé sur notre territoire. Souvent par la force. Nos ancêtres ont dû littéralement se battre pour conserver le français vivant afin qu'il passe à travers les époques et qu'on puisse encore le parler aujourd'hui.

Hier, aujourd'hui et demain, l'attachement des Québécois pour leur langue et leur culture est un combat permanent. On ne peut baisser les bras. Ce combat, en fait, est assez simple. Il suffit de parler français !

Il suffit de lire, d'écrire, de créer, de faire et de regarder en français. Non seulement à titre individuel, mais pour la société au complet. Si chacun d'entre nous prend conscience de son importance en tant qu'acteur dans la vitalité du français, cela rejaillira sur les autres et aura un impact pour freiner la progression de l'anglicisation.

Naturellement, ça prend aussi une volonté politique. On peut bien agir individuellement, mais si les gouvernements qu'on élit ne font rien, alors nos efforts resteront vains.

Individuel et collectif

En Amérique, parler français est un geste politique. Parler français dans ce coin du monde, c'est refuser quotidiennement l'impérialisme linguistique, la suprématie de la langue et de la culture anglaises. Comme le disait Pierre Bourgault, *Quand nous défendons le français chez nous, ce sont toutes les langues du monde que nous défendons contre l'hégémonie d'une seule*. Pour faire un monde, il faut de la diversité. Les Québécois représentent cette diversité en Amérique du Nord.

Est-ce que cela signifie pour autant que parler français, c'est évacuer les autres langues, vouloir les tasser ? Pas le moins du monde. Parler une langue et en faire la promotion, cela ne signifie pas que l'on nie les autres. Apprendre et parler de nombreuses langues peut être un atout pour un individu. Cela participe à la pluralité de notre monde. Parler français n'empêche personne de parler anglais, de l'écrire et de le traduire. Bien des gens,

concernant ces questions, ont tendance à mélanger le particulier et le collectif.

Si une société, dont la langue est minoritaire, permet à la langue de la majorité d'être sur un pied d'égalité avec la sienne dans la sphère publique, eh bien la plus faible finira par disparaître. Dans une société minoritaire comme le Québec, le bilinguisme collectif n'existe que pendant un certain temps, le temps que la minorité ne rejoigne la majorité et que tout ce beau monde parle anglais.

C'est une loi de la nature. C'est toujours le plus gros qui avale le plus petit.

Un rapport de force

Il ne faut pas être naïf. Il existe un rapport de force entre les langues. Si l'une prend de l'ampleur, l'autre régressera nécessairement. Il n'y a pas d'équilibre parfait entre les langues. Tout se décide par le poids démographique, le poids politique et l'usage de cette langue. Celle qui est utilisée par le plus grand nombre sera dominante. Or, si les Québécois francophones sont majoritaires sur leur territoire, ils sont minoritaires à l'échelle du continent. Cela donne l'illusion d'être

stable et bien en selle, mais notre statut reste fragile. Il ne faut jamais oublier que les Québécois ne forment que 2 % de la population nord-américaine.

Au Québec, si l'anglais prend de l'ampleur, c'est que le français recule. Le récent débat sur le « bonjour/hi » est un exemple parfait de ce recul. Et on constate déjà dans certains commerces de Montréal la tendance au « hi » tout court.

Accueillir les gens avec l'expression « bonjour/hi », c'est leur dire qu'au Québec l'anglais est sur un pied d'égalité avec le français. C'est envoyer le message, particulièrement aux nouveaux arrivants, qu'il n'est pas nécessaire d'apprendre le français pour vivre et réussir au Québec. Pourtant, l'unique message qui doit être promu, c'est qu'au Québec on peut bien parler des dizaines de langues, de dialectes, d'idiomes et de patois, cela n'empêche en rien d'avoir une langue officielle et commune. C'est l'objectif de la loi 101 depuis le début. Que l'on soit de toute origine, au Québec la langue que l'on partage est le français. C'est simple... comme bonjour. •••



Des fleurs pour la ministre

SUITE DE LA UNE

Présent lors des événements, le Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Maxime Laporte a déclaré : « Il reviendra à madame Montpetit de déterminer s'il s'agit de fleurs mortuaires, ou de fleurs de printemps, considérant l'avenir incertain de la langue française au Québec... »

« Quant à nous, citoyens et citoyennes, nous allons nous mobiliser, dès maintenant et jusqu'à l'élection. Nous allons faire pression sur nos dirigeants. Nous serons partout pour exiger de notre gouvernement des actions immédiates et structurantes afin de garantir, - je dis bien garantir que dans 25, 50 ou 100 ans, le poids démographique du français, langue d'usage, se maintiendra minimalement au niveau actuel. »

« L'Odyssée du lys »

Pacifique, ludique et symbolique, cette action directe se veut le point de départ d'une vaste campagne de mobilisation citoyenne pour le français, ayant pour thème « L'Odyssée du lys ». Initiée par la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal, cette « Odyssée » se déclinera en plusieurs « épreuves » au courant des prochains mois. Pétition, rassemblements, spectacles, actions d'éclat sont à prévoir.

La première épreuve de l'Odyssée

La première de ces « épreuves » concerne la langue de l'Administration publique. Rappelons qu'en septembre dernier, la SSJB a mis en demeure le gouvernement de fixer la date d'entrée en vigueur d'une importante disposition à cet égard, modifiant la Charte de la langue française : l'article 1 de la loi 104 (Voir texte en page 14).

Adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002, cet article oblige les ministères, organismes et sociétés publiques à correspondre uniquement en français avec les corporations établies au Québec.

Or, depuis ce temps, aucun gouvernement n'a voulu exécuter la tâche que lui ont confiée nos élus, et donc cette disposition ne fait toujours pas force de loi.

Pour monsieur Laporte, il s'agit d'« une violation inacceptable à la fois de nos principes démocratiques et du statut de notre langue officielle ! ».

Encore un mois pour « déguédiner »

L'action de ce 1er décembre survient un mois exactement avant la fin du délai accordé au gouvernement par la lettre de mise en demeure de la SSJB, dont copie a d'ailleurs été remise au bureau de madame Montpetit, en guise de rappel et de « pot » accompagnant les fleurs...

Le ministère de madame Montpetit et le gouvernement devront donc « déguédiner » rapidement, car passé le 1er janvier 2018, la SSJB saisira les tribunaux.

La population est invitée à adhérer et à contribuer financièrement à « L'Odyssée du lys » en se rendant sur la page languefrancaise.quebec. •••

Le mot du président général

DANS LA FOULÉE DU DÉVOILEMENT DU MÉMORIAL À VERCHÈRES, LE 12 NOVEMBRE 2017

Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste Pour le peuple, source de toute autorité légitime



Lors du dévoilement. De gauche à droite : Bernard Landry, ancien Premier ministre du Québec et président d'honneur de la SSJB, Alexandre Bélisle, maire de Verchères, Xavier Barsalou-Duval, député du Bloc Québécois à Ottawa, M^e Maxime Laporte et Benoît Roy, président du Rassemblement pour un pays souverain.

C'est avec émotion que nous rendons hommage, ces jours-ci, au grand Ludger Duvernay, cet homme illustre, ce patriote hors du commun, épris de lumières et de liberté ; un homme de lettres et de combats, un visionnaire bien d'ici qui fait la fierté de toute une nation et du village qui l'a vu naître...

Je me demande si Duvernay mesurait déjà à l'époque de sa vie active, l'importance de sa contribution à l'essor du peuple québécois et de la civilisation française d'Amérique. Aurait-il pu deviner qu'encore aujourd'hui, sa principale œuvre, la Société Saint-Jean-Baptiste, et son combat, non seulement lui survivraient, mais se poursuivraient d'une manière toujours plus intense et soutenue ?

Certes, il est toujours hasardeux de faire parler les morts, mais tout de même, je pense qu'il serait heureux du travail accompli jusqu'ici. Il serait fier de nous, à nous voir nous démener jour après jour comme des diables dans l'eau bénite, pour rendre le peuple meilleur. Il serait heureux de constater que la Société Saint-Jean-Baptiste est demeurée ce grand pilier du mouvement patriotique et libérateur dont il a eu la vision.

En revanche, je me demande ce qu'il penserait de l'état d'esprit de notre peuple en 2017. Lui qui écrivait que « l'union fait la force », il se désolait sûrement de nos divisions stériles, de nos « luttes fratricides », pour reprendre les termes d'Honoré Mercier, et du fait que des forces régressives nous gouvernent depuis si longtemps. Sans doute ferait-il tout en son pouvoir pour que le peuple se prenne en main et assure lui-même sa gouverne, en dénonçant et renversant les *chouayens* et autres douteux personnages qui nous « dirigent », voyant bien que c'est vers l'abîme qu'ils nous « dirigent ».

Le grand journaliste qu'il était se désolait probablement aussi de la concentration malsaine et hors de contrôle de nos médias, sans compter la médiocrité de ce qui se dit, s'écrit et se



propage chaque jour au Québec. La presse libre, véritablement libre, telle qu'il la revendiquait, n'existe ici qu'en théorie, alors qu'en pratique, la pensée, les idées, la raison publique se trouvent largement manipulées, quand elles ne sont pas refoulées sous l'insignifiance de l'information-spectacle.

À bien y penser, si Duvernay revenait aujourd'hui, il serait encore un homme révolté. Il se battrait corps et âme pour cette vertu à laquelle il croyait si fermement, en dépit de tous revers qu'ont pu essayer nos espérances au fil du temps. Et il le ferait jusqu'au péril de son confort et de sa carrière, lui qui pour faire valoir ses idées, n'a jamais craint l'adversité, les emprisonnements, et même l'exil.

Quant à nous, il n'y a pas une action que nous posons sans que nous n'ayons une pensée pour le fondateur de notre grand mouvement. À tout moment, nous nous demandons si l'humaniste et le démocrate qu'il était serait d'accord avec telle ou telle prise de position ; autrement dit, ce qu'il ferait s'il était toujours des nôtres. Évidemment, les temps changent, notre réalité nationale évolue, mais nous demeurons imprégnés de son esprit et de ses valeurs.

Je tiens donc à rendre hommage au comité du mémorial Ludger-Duvernay qui, de manière admirable, a travaillé l'érection du buste que nous dévoilons en ce mois de novembre 2017. Merci monsieur Alexandre Bélisle de même qu'à messieurs les députés Stéphane Bergeron et Xavier Barsalou-Duval. Remerciements spéciaux au Rassemblement pour un pays souverain et à son président, monsieur Benoît Roy. Enfin, félicitations au sculpteur Jules Lasalle qui, d'une main de maître, a su ressusciter le regard déterminé du patriote Duvernay !

Je terminerai en rappelant le toast lumineux porté par Ludger Duvernay lors du premier banquet de la Fête nationale en 1834 : vive le peuple, « source primitive de toute autorité légitime » !

Vive la liberté ! Vive l'indépendance !

Le Président général,
M^e Maxime Laporte



En 1934, la SSJB avait émis une vignette commémorative en hommage à son fondateur, le fougueux patriote Ludger Duvernay.



Portrait de Ludger Duvernay, par Jean-Baptiste Roy-Audy, huile sur toile, 1832.

Montréal, ville traduite de l'anglais?

par Christian Gagnon

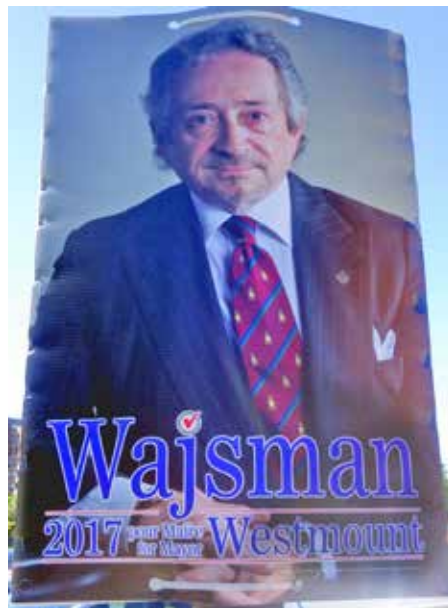
Montréal est une ville de langue française, énonce l'article 1 de la charte de la métropole du Québec. Voilà qui n'apparaît pas limpide, surtout lorsqu'en octobre dernier, on a vu à quel point la version française du matériel électoral du parti Coalition Montréal était lamentablement traduite de l'anglais. Dans l'arrondissement d'Outremont, le candidat à la mairie Ronald Moroz était candidat *for Mayor* et *pour Maire* (sic). Semblant s'être trompé d'élection, le candidat *pour Conseiller* (sic) dans le district Jeanne-Mance, Terrence Regan, faisait flotter des petits drapeaux canadiens sur les poteaux auxquels il avait collé ses affiches. Et celles de tous les candidats de ce parti traduisaient le slogan *Elect Coalition Montreal* par *Élire Coalition Montréal* (re-sic).



Des affiches de Coalition Montréal lamentablement traduites de l'anglais.

À Westmount (là où les panneaux d'arrêt n'indiquent que le mot *Stop*), l'un des trois candidats à la mairie était Beryl Wajsman, éditeur du très militant journal *The Suburban* qui, en 1995, prôna avec virulence la *partition* du territoire québécois en cas de victoire du OUI. Adversaire toujours acharné de la Loi 101 et ayant sans doute lui aussi une autre scène politique en tête, M. Wajsman a fait de la *défense des droits constitutionnels des minorités* l'un des grands thèmes de sa campagne. Décidément, s'il ressuscitait, l'écrivain Hugh MacLennan,

auteur du roman *Les deux solitudes*, ne se sentirait pas dépaycé. Quant à M. Wajsman, obsédé par son combat contre la Charte de la langue française, il ne semble pas autant soucieux d'éthique. En effet, celui qu'il avait choisi comme agent officiel, le comptable côte-saint-luçois Morton Garellek, a été condamné en 2003 par un tribunal du Missouri pour y avoir violé la Loi sur la protection du consommateur en employant des solliciteurs téléphoniques pour vendre des services frauduleux tels que l'inscription à une fausse liste de numéros de télécommunication exclus du télémarketing. Ses solliciteurs utilisaient ce prétexte pour obtenir les renseignements personnels et bancaires des victimes et leur soutirer électroniquement des montants variant de 199 à 269 \$ US. En plus d'être banni à vie du milieu des affaires du Missouri où il opérait sous onze différents noms d'entreprise, M. Garellek a dû rembourser 10 000 \$ US aux personnes ainsi flouées et payer une amende de 25 000 \$ US.



Candidat « pour Maire » (sic) dans Westmount, Beryl Wajsman n'a recueilli que 9 % d'appuis contre Christina Smith (60 %), successeure désignée de l'ancien maire Peter Trent.

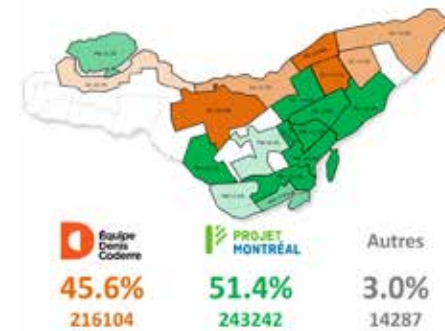
Mais maintenant que la campagne municipale de 2017 est derrière nous, posons-nous la sempiternelle question : la langue des électeurs a-t-elle à nouveau influencé leur choix? En 2004, le référendum

sur les défusions municipales avait mis en évidence un très fort clivage linguistique. À la troisième victoire électorale du maire Tremblay en 2009, le déferlement de scandales dans l'administration municipale avait affecté le vote francophone d'Union Montréal. Mais chez les non-francophones, cette gangrène de corruption, de collusion et de financement douteux n'avait pas fait le poids vis-à-vis l'effet repoussoir exercé par la *separatist* Louise Harel, perçue comme la mère des *fusions forcées*. Le triste constat tiré de cette élection avait été que, même dans le contexte extrême d'une ville de Montréal livrée aux pires magouilleurs, les anglophones votant très différemment des francophones, les allophones votant comme des anglophones et les francophones étant minoritaires, ces derniers étaient condamnés à toujours perdre.

Or cette année s'affrontaient Denis Coderre, maire sortant que l'ouest de la ville associe avec réconfort au Parti libéral du Canada, et Valérie Plante, candidate parfaitement bilingue mais sans affiliation partisane connue sur la scène politique québécoise ou fédérale. Cette absence d'alignement clairement fédéraliste de Valérie Plante a-t-il suffi à lui aliéner le vote anglophone et allophone? En partie seulement et dans une moindre mesure que lors des scrutins précédents. En effet, ce que d'aucuns appellent le *West Island profond* ayant déjà défusionné, toutes les mairies d'arrondissement demeurées fidèles à Équipe Coderre sont dans l'ouest (Pierrefontains-Roxboro, Saint-Laurent, Verdun) ou le nord de l'île (Saint-Léonard, Montréal-Nord) à l'exception de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, à l'extrême-est. Le clivage est donc maintenant entre le nord et le sud, comme l'ont aussi illustré les résultats du vote pour la mairie de la ville. Valérie Plante semble donc avoir remporté cette élection grâce à Verdun, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et surtout Lasalle qui n'ont pas élu des maires d'arrondissement de Projet Montréal mais où madame Plante a devancé monsieur Coderre à la mairie de la ville.

La première bonne nouvelle de cette élection est donc que pour la première fois depuis la victoire de Pierre Bourque en 1994,

un certain *West Island* au vote monolithique n'a pas imposé son candidat à l'est. Une autre bonne nouvelle, c'est que le maire sortant de Lachine, Claude Dauphin, a enfin mordu la poussière. On se souviendra qu'en 1995, il fut président de l'organisme Option Canada, une création occulte du Conseil de l'unité canadienne dont il avait été directeur des *projets spéciaux*. Voué précisément à la violation de la Loi référendaire québécoise, Option Canada dépensa plus de 3 millions de dollars dont au moins 500 000 illégalement durant la campagne référendaire. Lors de sa comparution à la Commission Grenier en 2007, Claude Dauphin s'en était trop bien tiré en prétendant n'avoir jamais su à quoi devaient servir les sommes colossales dont il signait aveuglément les chèques. Couvert de cadeaux par des entrepreneurs alors qu'il présidait le comité exécutif de Montréal, son nom figure dans plusieurs documents de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) qui a d'ailleurs perquisitionné son domicile en 2015. Un dossier à suivre...



Distribution du vote à la mairie : un nouveau clivage nord-sud. (Source : L'Actualité)

La concurrence que se livrent le français et l'anglais à Montréal bat néanmoins toujours son plein, comme l'a tristement illustré l'affaire Adidas faisant de l'usage de la langue officielle du Québec une chose futile, si ce n'est pour un très bref *accommodement*. On ne se surprendra pas que le gérant francophone de cette fameuse boutique de la rue Sainte-Catherine ait fait ses études collégiales en anglais au *Champlain Regional College* de Saint-Lambert, comme l'indique son compte *LinkedIn*. Voilà qui confirme ce qu'avaient déjà établi de nombreuses études à l'effet que les francophones et allophones ayant poursuivi leur scolarité post-secondaire en anglais avaient ensuite tendance à adopter cette langue sur le marché du travail. Y a-t-il quelque chose que Philippe Couillard n'a pas encore compris?

Georges Gastaud, un cousin français actif sur plusieurs fronts

par J.-P. Durand



Si ma mémoire ne me fait point défaut, j'ai entendu parler de Georges Gastaud pour la première fois qu'en début d'année 2017. Le chroniqueur du *Devoir* à Paris, Christian Rioux, parlait d'une organisation communiste – le PRCF – qui avait condamné l'usage de l'anglais sur un slogan affiché sur la tour Eiffel pour mousser la candidature de Paris pour les jeux Olympiques. Trop souvent, vu d'ici du moins, on a l'impression que la question linguistique n'est pas la tasse de thé de la gauche française, qu'elle abandonne ce combat à la droite, que ce soit à feu Jean d'Ormesson ou, pire encore, à Marine Le Pen. Il y a bien quelques exceptions, mais dieu qu'elles semblent rares. Cette simple évocation de monsieur Rioux, qui est un grand journaliste (prix Olivier-Asselin de la SSSJB en 2010), mais qui n'est pas doué pour faire des mamours aux communistes, avait de quoi titiller ma curiosité.

C'est ainsi que j'ai appris que le PRCF était l'abréviation pour le Pôle de renaissance communiste en France, que Georges Gastaud en était son secrétaire national. Ma curiosité ne s'arrêta pas là. J'appris aussi que Gastaud était également le président de l'Association Co.U.R.R.I.E.L. (acronyme pour Collectif Unitaire Républicain pour la Résistance, l'Initiative et l'Émancipation Linguistiques). J'ai écrit à Georges Gastaud et il m'a répondu à propos de son association, qui défend le français, mais aussi les autres langues d'Europe et du monde, contre le tout-anglais. Il m'a mentionné avoir aussi eu l'occasion de correspondre avec feu Pierre Demers.

En 2011, la SSSJB de Montréal avait partagé un stand à la Fête de l'Humanité en France. Cet événement organisé annuellement par le quotidien *L'Humanité* attire des milliers de visiteurs de diverses organisations de gauche... on peut donc y rencontrer Jean-Luc Melenchon, Pierre Laurent... et Georges Gastaud. Ceux qui ont tenu le stand québécois cette année-là avaient profité de l'occasion pour faire connaître les revendications nationales... Si le sirop d'érable fit l'unanimité des palais des visiteurs (personne ne peut résister à cet élixir...), par contre plusieurs s'étaient interrogés sur la présence du fleurdelisé. En effet, notre drapeau avait des relents suspects en France, car les symboles (la croix et le lys) ne font pas très républicains, c'est le moins que l'on puisse dire. Quoi qu'il en soit, ce fut un point de départ pour nos ambassadeurs d'aborder la question du Québec.

Même si la question linguistique semble par trop occultée en France, j'étais ravi d'apprendre qu'il existait une gauche audacieuse et décidée à ne pas délaissier ce combat essentiel contre l'hégémonie culturelle anglo-américaine, qui plus est de le mener avec des convictions qui sont aussi les miennes.

Au-delà de la question linguistique stricto sensu, j'ai voulu en apprendre davantage sur le PRCF, sur ce qui le distinguait, par exemple, du PCF (Parti communiste français). Je ne fus pas long à comprendre, car j'en avais déjà eu des échos, que le PCF n'était plus ce qu'il avait été du temps de ses glorieuses années, du temps de Maurice Thorez par exemple. Et que le PRCF, fondé en 2004, était apparu justement pour faire renaître un véritable parti de la classe ouvrière en France, que bon nombre de ses membres étaient eux-mêmes issus du PCF. C'est une chose de dire cela, mais encore faut-il bien en saisir la portée. Pour ce faire, j'ai parcouru le site du PRCF (Initiative communiste) et je me suis procuré quelques ouvrages. En l'occurrence ceux de Georges Gastaud... et je n'en suis toujours pas revenu ! Cet auteur est à la fois un professeur de philosophie et un militant communiste. On lui doit d'innombrables textes et de nombreux bouquins. Pour ma part, j'ai lu *Marxisme et Universalisme*, *Sagesse de la révolution*, *Le nouveau défi léniniste* et *Lumières communes*. Tout simplement colossal.

Quel puits de science que ce Gastaud ! Ses livres nous procurent des connaissances sur le marxisme qui, loin du prêchi-prêcha dogmatique, nous fournissent un guide pour comprendre et transformer le monde qui nous entoure. Ses livres, par les nombreuses références, les multiples notes en bas de page, les découvertes qu'elles nous font faire, nous incitent à faire l'effort nécessaire pour bien saisir les enjeux, que ce soit en France, en Europe ou dans le monde. Ces ouvrages s'imposent tout autant pour le Québec.

À vrai dire, en lisant Gastaud, l'on s'aperçoit que le marxisme est bien vivant... que le communisme ne s'est pas arrêté avec la chute de l'Union soviétique, que le communisme n'est pas ce que les horribles Khmers rouges ont laissé comme souvenir. Bon nombre des livres écrits par Georges Gastaud ont été publiés aux éditions Delga. Sachez cependant que cette petite maison d'édition parisienne est bien mal diffusée au Québec, alors il vous faudra être ratoureur et vous armer de patience. Même notre grande bibliothèque nationale a peu de livres de cette maison dans son catalogue. ...

IMMIGRATION

Selon les études que l'on veut retenir

par Philippe Dujardin

J'ai déjà écrit un article dans ce journal sur les clichés erronés au sujet de l'immigration (mai 2016, p.7 — <http://ssjb.com/?p=29158>). Dernièrement c'est Michel C. Auger qui y va de clichés dans un article du 27 novembre dernier, « La CAQ, la natalité et la quadrature du cercle », où il appuie les propos du président de la CAQ, Stéphane Le Bouyonnec, déclarant que la faible croissance démographique plombe l'économie québécoise, ce qui n'est pas faux en soi quant à sa vision politique, et ajoute : *En fait, c'est beaucoup plus grave que cela. Il y a actuellement de sérieuses pénuries de main-d'œuvre dans presque toutes les régions du Québec. Selon les études que l'on veut retenir, il y aurait actuellement quelque part entre 78 000 et 147 000 emplois disponibles et non comblés.*



Michel C. Auger

Il nous explique alors que le nombre de 50 000 immigrants admis annuellement n'est pas fortuit, mais considéré comme étant requis pour que le nombre de gens en âge de travailler ne diminue pas. Et que miser sur les programmes natalistes ne donnerait pas de résultats avant 20 ans.

Mais si Auger avait consulté les données du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), il aurait pu nous éclairer un peu plus quant aux chiffres que l'on veut retenir.

Sur l'ensemble des 490 909 personnes immigrantes admises de 2005 à 2014, plus de 25 % ont décidé d'aller voir ailleurs au Canada, principalement des immigrants économiques. Cela a un coût pour le Québec, il n'en tient pas compte. Sur les 367 049 restant, 80,5 % ont décidé de s'établir dans la communauté métropolitaine de Montréal (CMM, 82 municipalités de la grande région de Montréal). Dont plus de 76 % de l'immigration économique(*) restante, soit 175 603 immigrants sur 231 057, restent coincés dans la région métropolitaine de Montréal (RMM), cela réfère ici à l'île de Montréal, à l'agglomération de Longueuil et à Laval. Ce qui nous fait seulement 55 453 immigrants de la catégorie économique qui ont choisi d'habiter hors de la RMM pendant cette période de 9 ans.

Il faut aussi comprendre que sur ces 55 454 immigrants économiques décidant de vivre en région, seulement 60 % appartiennent au groupe d'âge de 25 à 45 ans dont fait partie l'écrasante majorité des personnes employables. Oubliez les 22 % âgés de moins de 15 ans et les 6 % de plus de 65 ans. On ne parlera pas des 14,4 % d'unilingues anglophones et des 22 % ne parlant ni français, ni anglais. Cela va prendre un temps d'adaptation en région et de consolidation de leurs réseaux pour trouver un travail correspondant à leurs qualifications. Encore pire quand on connaît les coupures et les changements effectués dans les programmes de francisation, qui, de plus, ne sont pas obligatoires pour les adultes. On ne nous dira pas qu'une bonne partie d'entre eux sont allés combler des postes dans la ville de Québec grâce aux emplois générés par le gouvernement du Québec. Et plus dérangeant ceux qui ont choisi Gatineau pour aller travailler à

Ottawa, une véritable opportunité pour le Québec vous diront les cyniques ! Ces deux grandes villes récupérant à elles seules 30 254 de ces 55 454 immigrants économiques « en région » (source : MIDI — Immigration 2004-2015)

Les chiffres des dix dernières années nous montrent qu'au Québec le taux de personnes sur le marché du travail est toujours supérieur au nombre d'emplois. Y a-t-il réellement un manque de travailleurs ou plutôt un manque de formation et d'investissement des entreprises qui laisseraient à la charge de l'état la formation de leurs futurs travailleurs ?

On pourrait alors aborder le sujet de la sous-employabilité d'une partie de la population se retrouvant à occuper qu'une fraction de leur temps accordé au marché du travail et n'étant pourtant plus comptés comme chômeurs. Un phénomène qui affecte particulièrement les immigrants d'après une étude de l'Institut de la statistique du Québec (juin 2015).

On pourrait évoquer les travailleurs à faible revenu, ces gens qui se font exploiter 40 h/semaine pour des salaires ne leur permettant pas de vivre. D'après Ressources humaines et développement social Canada (RHDS) cela touche 5,17 % des Québécois avec un emploi. Ce chiffre monte à plus de 11 % pour les travailleurs issus de l'immigration récente (arrivés depuis moins de 5 ans). Plus d'un (1) nouvel arrivant sur dix vit dans ces conditions misérables et inhumaines. Cela aussi entraîne d'énormes coûts économiques et sociaux pour la collectivité, ce qu'on appelle « l'effet Walmart ».

On pourrait rappeler que les emplois en région ne réclament pas toujours d'études universitaires, niveau pourtant possédé par près de 60 % des immigrants choisis qui sont alors déqualifiés à l'emploi — ils occupent un poste pour lequel ils sont surqualifiés. Cela a aussi un coût pour la collectivité. Ce phénomène aggrave le chômage structurel de masse et augmente les emplois à rabais avec de la main-d'œuvre bon marché, d'où la création de travailleurs à faible revenu.

On pourrait revenir sur Montréal et sa propension à garder la quasi totalité de l'immigration et constater qu'au cours de la période 2005-2015, seulement 58 700 nouveaux emplois ont été créés, dont 36 500 à temps partiel. On pourrait faire un tour sur la rue Chabanel pour observer ces chefs de bande semi-mafieux exploiter la misère des immigrants démunis et en situation précaire, issus de leur propre communauté, dans l'industrie du textile ou d'autres entreprises. Ou se souvenir que depuis 11 ans Montréal affiche le plus haut taux de chômage des régions administratives et métropolitaine du Québec (en excluant Gaspésie / Îles de la Madeleine).

On pourrait parler du décrochage scolaire, des problèmes de formation de la main-d'œuvre pour accéder au marché du travail, au lieu de nous dire que nous manquons de travailleurs et que l'immigration est la solution magique à court terme pour résoudre le problème.

Auger nous dit que les prétentions de la CAQ quant à la natalité ne se réaliseront que dans 20 ans. Mais les études qui font des projections sur l'indice de remplacement de la main-d'œuvre selon différents volumes d'immigration au Québec entre 2011-2061 nous montrent que pour retrouver le même taux de population en âge de travailler qu'en 2011, il faudra justement attendre 20 ans, ou 64 ans, avec 50 000 immigrants/an ou plus. Eh oui, entre les deux dates la majorité des Baby-boomers vont prendre leur retraite créant une chute vertigineuse jusqu'en 2023. Pas de quoi fouetter un chat ou de se moquer des prétentions de la CAQ selon les études que l'on veut retenir.

On peut aussi retourner lire des conclusions d'études du MIDI : *Le moment du déclin de la population en âge de travailler ne serait pas modifié de façon substantielle selon les différents volumes d'immigration. Il varierait entre 2016 (40 000 immigrants/an) et 2019 (70 000 immigrants/an).* Avec la seule note négative qu'un volume de 40 000 personnes immigrantes par an ne permettrait pas de remontée importante. (source : Simulations produites par l'Institut de la statistique du Québec pour le compte du MIDI — 2014). On pourrait relire *Le Remède imaginaire - Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec* de Guillaume Marois et Benoît Dubreuil, paru aux éditions du Boréal, nous expliquant que *l'immigration n'a qu'un impact marginal sur la structure par âge de la population de la société d'accueil [...] les difficultés d'intégration économique des immigrants compromettent sérieusement la possibilité que l'immigration ait une incidence favorable sur les finances publiques.*

Ce même 27 novembre, dans un reportage de Radio-Canada sur la CAQ, Alain Bélanger, professeur titulaire au programme de démographie de l'Institut national de la recherche scientifique, expliquait que ce n'était pas tant le nombre d'immigrants qui compte, mais la possibilité qu'ils aient de travailler et de contribuer à l'économie. Et ajoutant que comme c'est là, l'intégration au Québec, mais aussi au Canada, est mitigée.

Je pourrais aussi vous parler de cet autre article de Radio-Canada rapportant les études de l'Institut Fraser démontrant que les immigrants sont un fardeau fiscal de 20 G \$ par année aux contribuables canadiens ou celui du journal *Les Affaires* titrant : « Montréal: la crème des immigrants au chômage », ou encore du document du MIDI sur la surqualification chez les personnes immigrantes au Québec en 2012. J'ai des dizaines d'études allant dans le même sens. Nous sommes toujours, nous les petites classes sociales, de quelques origines que nous soyons, les grandes perdantes de ces politiques migratoires économiques.



Si les gains de productivité étaient assurés avec les travailleurs immigrants, si nous avions l'assurance que nous exploitions réellement leurs compétences en reconnaissant leurs qualifications et diplômes, ce serait encourageant. Mais nous savons que ce n'est pas la réalité. La venue massive de travailleurs étrangers dans l'histoire n'a jamais enrichi une collectivité, que ce soit du temps de l'esclavage, de l'âge d'or du rêve américain voyant débarquer des centaines de milliers de migrants à New York par paquebot entier, ou plus contemporanément avec ces politiques capitalistes gérant les ressources humaines comme de simples ressources commercialisables. Juste quelques possédants en tirent la majorité des bénéfices, pas la population. Au contraire, les travailleurs locaux, quelques soient leurs origines, sont toujours mis en compétition avec les nouvelles vagues de travailleurs immigrants. Le patronat puise ses besoins dans ce bassin de main-d'œuvre bon marché et laisse le soin à la société de gérer les dégâts sociaux et les miséreux que ces politiques fabriquent. La richesse produite n'est pas au rendez-vous pour le Québec, uniquement pour la classe dominante. Depuis le nombre

d'années qu'on nous tient ce discours sur l'immigration, qu'on augmente les quotas, nous expliquant qu'il en faut toujours plus, si c'était une solution valable, on en aurait vu les bénéfices depuis le temps. Dire que Georges Marchais, du parti communiste français (PCF), dénonçait déjà ces politiques capitalistes dans les années 80 !

En évoquant les gains de productivité on pourrait aussi rappeler que généralement les entreprises affichant une hétérogénéité ethnoculturelle se voient confrontées à des problèmes pluri conflictuels entre les employés et une perte de productivité. Des sociétés à Montréal leur proposent même de les aider à gérer ces inconvénients, leur offrant des services conseil de « formation et sensibilisation aux différences interculturelles pour les cadres et les employés ». Des programmes universitaires sont offerts pour apprendre à faire un diagnostic de ces problèmes, d'autres en gestion de la diversité culturelle. Et d'un même souffle, on vient nous dire que c'est une valeur ajoutée pour toute entreprise. Cela est vrai quand l'entreprise propose des emplois de création, dans ce cas une équipe hétérogène amène plus d'ouverture et de solutions, riche de sa diversité. Pour un travail répétitif, dirigé et encadré, ce qui est le cas de l'écrasante majorité des emplois, ce n'est plus valable, une équipe homogène culturellement sera plus productive.

Tout cela en comprenant bien qu'en misant sur la natalité plutôt que sur l'immigration, on s'assure au moins que ces jeunes Québécois arrivant dans 20 ans sur le marché du travail n'auront ni un problème d'intégration, ni l'envie de venir se concentrer à plus de 80 % dans la grande région de Montréal et pourront mieux combler les besoins en emplois de qualité qui se trouvent bien souvent en région.

Pour conclure, je vous dirai que ces batailles de chiffres et d'études me laissent un peu indifférent, en dehors de ramener les déclarations de Michel C. Auger à d'autres réalités, car cela nous fait manquer l'éléphant dans la pièce. Au Québec nous avons une réalité qui nous est propre. Notre population se concentre au sud dans la vallée du Saint-Laurent et principalement autour de Montréal. Auger nous parle de vision à court et long terme ; est-ce que miser sur la croissance économique, et juste cela, est une vision à long terme ?

Combien de nos terres arables devons-nous sacrifier aux projets domiciliaires et aux parcs industriels, fragilisant encore plus notre souveraineté alimentaire et accentuant notre poids sur l'environnement ? Cette course démographique au nom des impératifs de la croissance économique ne nous fait-elle pas oublier le principal ? L'avenir de nos enfants, de notre société. Ne pouvons-nous pas miser sur le long terme et concevoir que la décroissance est une politique d'avenir ? Auger devrait lire l'article de son collègue canadien, Daniel Stoffman, nous parlant de la « Sao Paulo's Of The North », soit Toronto, prise avec des problèmes liés à une trop forte population. Problèmes sociaux, d'infrastructure, environnementaux, d'embourgeoisement urbain (*gentrification*), de ghettos communautaires, etc. qui ne vont que s'aggraver à chaque vague augmentant la densité humaine. Car en Ontario le problème de la régionalisation de l'immigration, des ségrégations communautaires et des concentrations se pose aussi. Auger reproche à la CAQ de défoncer des portes ouvertes sans proposer de solution, il ne fait pas mieux. C'est bien beau de dire qu'entre 78 000 et 147 000 emplois ne sont pas comblés, mais ce n'est pas bêtement en augmentant les seuils d'immigration qu'ils le seront en région. Et Montréal commence à ressentir les mêmes problèmes que Toronto. Sa vision d'avenir, ce n'est pas celle que je souhaite au Québec, nous méritons mieux qu'une option purement néolibérale et comptable, inhumaine. Voulons-nous ressembler dans un futur proche à Chicago ou Détroit ? ●●●

(*) immigration économique : catégories de l'immigration pour lesquelles les demandeurs sont sélectionnés en fonction de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada.

Contrôle des armes à feu La « trumpitude » gagne-t-elle le Québec?

par Christian Gagnon

En octobre dernier, au lendemain de la fusillade de Las Vegas ayant fait 58 morts et 527 blessés, le président Donald Trump était formel : aux États-Unis, les très libres vente et circulation des armes à feu, même semi-automatiques, ne devaient pas en être mises en cause dans l'analyse de l'effroyable massacre. Même après la pire fusillade de masse de l'histoire américaine, seule la mauvaise santé mentale du tireur pouvait expliquer la tragédie. Ainsi, *per capita*, il y a 10 fois plus d'homicides par armes à feu aux États-Unis qu'au Canada – dont deux tiers de suicides – et il y a trois fois et demi plus d'armes en circulation, mais l'un n'a rien à voir avec l'autre. Par ce déni obstiné de tout lien de cause à effet et ce refus absolu de toute remise en question, Donald Trump ne nous laisse d'autre choix que de déduire que s'il y a 10 fois plus de ces homicides par habitant chez l'Oncle Sam, c'est parce qu'on y trouve 10 fois plus de malades mentaux. Voilà qui pourrait peut-être expliquer son élection à la présidence... Mais cette logique tordue ne semble pas être confinée au seul territoire américain.

Dans toutes les entrevues qu'il a données le 28 novembre, Guy Morin, vice-président du groupe *Tous contre un registre québécois des armes à feu* (TCRQ), a lui aussi martelé que les tueries de masse n'avaient pour source que la maladie mentale des tireurs, pas la prolifération des armes à feu. Il a également soutenu mordicus qu'il n'avait pas été une erreur de décider d'organiser un rassemblement anti-registre des armes à feu à la Place du 6-décembre-1989 et ce, le samedi précédant l'anniversaire de la terrible tuerie montréalaise. Mais les dirigeants de ce groupe admettent-ils un lien entre tuerie de masse et deuil?



Candidat du Parti conservateur du Québec à l'élection partielle du 5 décembre 2016 dans Arthabaska, Guy Morin avait auparavant tenu en avril un débat houleux avec Nathalie Provost, de *Poly se souvient*, à l'émission *Tout le monde en parle*.

Et si un proche de leur vice-président s'était suicidé avec une arme de poing et que, sachant que monsieur Morin serait présent aux funérailles, des partisans du registre avaient décidé de manifester durant la mise en terre du défunt au cimetière, les membres de TCRQ auraient-ils eu tort de penser qu'un tel choix de lieu et de moment ait été une erreur? Aurait-on pu parler comme l'a fait monsieur Morin d'une simple et banale sous-estimation de l'émotion qui allait sortir de là plutôt que de grossière absence de jugement? Ce 28 novembre, plusieurs auraient aimé être journaliste pour poser cette question, toute grotesque soit-elle, à Guy Morin. Quoiqu'il en soit, on serait tenté de penser que les opposants au registre usent du même discernement pour choisir l'endroit et la date de leurs rassemblements que pour juger de l'à-propos du contrôle des armes.

Seule une cinquantaine de militants anti-registre se sont finalement réunis dans une lointaine cabane à sucre de Neuville, dans la région de Portneuf. De plus, un sondage Ekos du 3 décembre dernier montrait que 76 % des Québécois se disaient favorables à une interdiction totale des armes à feu dans les secteurs urbains, contre seulement 48 % des Albertains. Mais le 6 décembre, date anniversaire du massacre de Polytechnique, la Chambre des représentants a adopté à Washington une proposition de loi promue par la puissante *National Rifle Association* (NRA) qui permettrait aux détenteurs d'un permis local de port d'arme de dissimuler leur arme sous leurs vêtements dans tous les États-Unis. Les États qui n'accordent ce permis que très parcimonieusement se verraient donc imposer l'insouciance d'autres États où obtenir un tel permis est un jeu d'enfant. Le projet de loi doit encore être approuvé par le Sénat mais une telle éventualité a de quoi consterner. La NRA veut aussi que soit facilitée l'acquisition des silencieux pour armes à feu. Qu'en pensent les partisans de *Tous contre un registre québécois des armes à feu*? ...

NOUS NOUS SOUVIENDRONS

Décès de Henri E. Laberge



À Montréal, le mardi 21 novembre 2017, est décédé, à l'âge de 84 ans, M. Henri E. Laberge, époux de Marielle Charest. Outre cette dernière, il laisse dans le deuil ses enfants Richard, Sylvie, France (Denis) et Stéphane (Anne-Marie), ses petits-enfants Stéphanie, Pier-Olivier, Alex Anne, Anilou, Élodie, Ève, Jasmine et Frédérique, ses arrière-petits-enfants Émilie et Maxime, sa sœur Lucile (Venance) ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

Né à Saint-Louis-de-Gonzague, le 16 décembre 1932, fils d'Émile Laberge, cultivateur, et de Divina Sauvé. Étudia à Saint-Louis-de-Gonzague, à Berthierville, à Beauharnois et à l'Institut agricole d'Oka. Télégraphiste pour les chemins

de fer nationaux pendant six ans. Devint assureur-vie à Saint-Léonard en 1959, puis obtint le titre d'assureur-vie agréé en 1965. Travailla pour L'Industrielle, L'Alliance et Les Artisans jusqu'en 1976. Directeur, puis secrétaire du magasin Coop de Saint-Léonard et vice-président du conseil des Équipes Sérénas à Montréal.

Député du Parti québécois élu dans le comté de Jeanne-Mance en 1976, puis défait en 1981, il a œuvré au cabinet du ministre Gilbert Paquette d'octobre 1982 à janvier 1984, puis pour la Fondation pour le développement de la science et de la technologie de

Lettre au Président de la République française

14 décembre 2017

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 FRANCE



Objet : Le Québec, la France et la langue française

Monsieur le Président,
Au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fondée en 1834, je vous félicite pour votre élection à la tête de l'État français. Sachez que j'éprouve la plus haute estime pour la fonction que vous occupez. Avec elle, vient le privilège mais surtout l'immense responsabilité de faire rayonner sur le monde, l'ensemble de la Francophonie dont votre pays demeure certes le cœur battant.

Le Québec se révèle, lui aussi, un morceau incontournable de cette Francophonie. Seul État de langue française au nord de l'Amérique, notre histoire nous aura condamnés, pour ainsi dire, à la résistance quotidienne contre tous les assauts de la provincialisation et de l'assimilation. À force de courage, nous aurons su, jusqu'à ce jour en tout cas, maintenir en vie ce qu'il reste ici de culture française.

Mais, le combat n'est pas gagné. Rien ne garantit, hélas, que dans 25, 50, 100 ans, la vitalité et le poids démographique du français au Québec ne fléchiront pas. Clairement, la tendance lourde est à l'anglicisation. Tous les indicateurs le confirment.

Et il faudrait être naïf pour croire que « l'action qualifiée de fédérale, mais évidemment partielle du gouvernement canadien », pour reprendre les mots de votre prédécesseur le général Charles de Gaulle, y changera quoi que ce soit. Il faut rappeler qu'au fil du temps, les tribunaux du Canada ont invalidé des pans entiers de notre Charte de la langue française, adoptée démocratiquement par notre Assemblée nationale en 1977. Cela a eu pour effet d'affaiblir un grand nombre de mesures qui visaient à faire du français la seule langue commune en notre pays. Voilà une des nombreuses raisons faisant que le peuple québécois, lorsqu'il se décidera enfin à « arriver à ce qui commence », s'attend de la France à ce qu'elle le reconnaisse comme tel ; un peuple, un peuple frère.

Récemment, vous avez exprimé publiquement votre ambition de faire du français la première langue mondiale. Je salue ces déclarations. Elles témoignent d'une véritable francophilie et d'une compréhension certaine de l'intérêt stratégique que revêt le statut de notre langue à l'échelle internationale, de même que le bagage patrimonial extraordinaire qui l'accompagne.

Avec toute l'humilité qui s'impose, je suggérerais fortement à votre Administration d'incarner concrètement cette ambition. Cela, en mettant le français au cœur de la vie sociale, commerciale et diplomatique.

En particulier, il n'y a aucune raison pour que les grandes multinationales diffusent, en France, des slogans publicitaires dans une langue étrangère à celle de la République. A fortiori, l'État devrait se montrer exemplaire en n'encourageant d'aucune façon les réflexes diglossiques vers l'anglais que l'on peut lire, voir et entendre, chaque jour qui passe, dans l'espace public français. Cette médiocrité linguistique, induite par l'omniprésence de la culture anglo-américaine, nuit au français et à la France elle-même. Elle étiole la grandeur de la République, et l'idée que l'on peut se faire d'elle.

Surtout, ces mauvaises habitudes en viennent à causer des dommages collatéraux chez nous, au Québec, car elles banalisent la progression de l'anglais dans tous les domaines, et favorisent ce que j'appelle la « colonisation » des plus jeunes générations.

Sans doute, d'aucuns n'y voient qu'un effet de mode ne présentant aucun danger notable. C'est peut-être vrai dans votre pays, qui n'est assurément pas à la veille de passer à l'anglais, mais il faut savoir que pour les « Français du Canada », le parler bilingue a toujours été l'antichambre de l'anglicisation. C'est ainsi que depuis les débuts de la mal nommée Confédération canadienne, la proportion de francophones y est passée d'environ 34 % dans les années 1860, à 25,7 % en 1971, à moins de 20,3 % en 2016...

Il ne s'agit pas de se fermer à l'anglais... Cependant, nul besoin pour aller vers l'autre, de s'aliéner à lui. Ainsi, c'est une chose que d'apprendre l'anglais. Mais c'en est une autre que d'angliciser tout un peuple.

Et vous savez comme moi que lorsqu'un peuple se folklorise pour éventuellement devenir moribond, c'est la richesse du patrimoine de l'humanité qui en souffre. S'il fallait que tous les habitants de cette Terre en viennent à parler et à penser de la même manière, cela ne serait guère une bonne nouvelle pour la suite du monde.

En vous remerciant d'avoir pris le temps de me lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération,

Maxime Laporte

Président général,
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

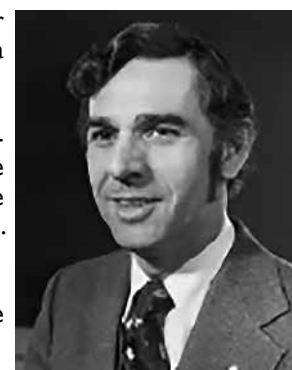
janvier 1984 à septembre 1985. Il a été représentant pour Gaz Métropolitain à Montréal de décembre 1985, jusqu'à sa retraite en décembre 1995.

À partir de janvier 1997, il s'est impliqué comme vice-président fondateur de la Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard et comme secrétaire à la section Henri-Bourassa de la SSJB de Montréal.

Des dons en sa mémoire à la Fondation pour la langue française seraient appréciés.

POUR FAIRE UN DON

<https://fondationlanguefrancaise.org/faire-un-don-pour-le-francais/>

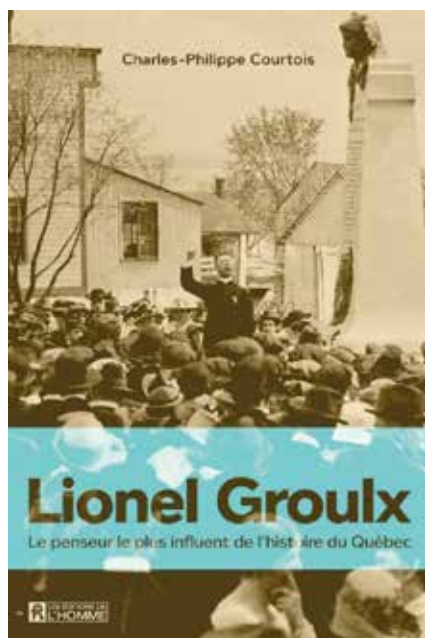


Le député de Jeanne-Mance, Henri-E. Laberge, en 1976. Source : BANQ. Photographie : Johann-Natale Kriber.

Enfin une vraie biographie de Lionel Groulx

par Christian Gagnon

Elles sont nombreuses, ces personnes ayant une idée très arrêtée sur Lionel Groulx sans pourtant avoir jamais lu un seul de ses innombrables livres, mémoires et articles. C'est que dans les années entourant le naufrage de l'Accord de Meech-Charlottetown de 1990-1993 puis le référendum de 1995 sur la souveraineté-partenariat, la politique et son corolaire la polémique se sont mêlées du travail historique. En pleine crise constitutionnelle, la propension politiquement motivée de certains à lier l'antisémitisme des années 1930 à l'indépendantisme contemporain était très forte. La rigueur de quelques-uns en a alors pris pour son rhume et, chemin faisant, l'histoire scientifique s'est momentanément faite propagande. Même si, dans toutes les années 1990, le chanoine n'a pas manqué de défenseurs éloquentes, il en est sorti passablement sali dans l'opinion publique. Il était donc temps qu'un historien de la trempe de Charles-Philippe Courtois se penche sur la vie de Lionel Groulx (1878-1967) et cherche à comprendre l'homme et son époque plutôt que de juger en se référant aux normes du 21e siècle. Ne serait-ce que pour se prémunir contre tous ceux qui cherchent à travestir le passé pour convaincre les Québécois qu'ils n'ont pas l'autorité morale nécessaire pour s'autogouverner, la brique, qui découle de plusieurs années de travail, vaut l'effort de parcourir ses 528 pages.



Lionel Groulx a été très critique de la Confédération de 1867 dont il décriait notamment les ravages assimilateurs chez les Canadiens-français. Voilà qui, même de nos jours, en fait une cible de choix pour tous ceux chez qui l'unité canadienne est une noble cause justifiant tous les coups fourrés. Plusieurs seraient certainement tentés de penser que c'est en grande partie ce qui a motivé la politologue Esther Delisle et ses défenseurs lorsqu'elle a publié son très controversé livre intitulé *Le Traître et le Juif* (Éditions L'Étincelle, 1994). L'ouvrage dépeint Lionel Groulx comme un antisémite virulent et lui prête des sympathies fascistes, voire nazies. Sous la plume vitriolique de Delisle, d'autres grands noms de l'histoire du Québec tels André Laurendeau subissent aussi le même traitement. Au moment de sa publication, ce véritable pamphlet avait été très critiqué pour la piètre qualité scientifique de cette thèse de doctorat sur laquelle Delisle a basé le livre. Le sociologue Gary Caldwell ainsi que les historiens Irving Abella, René Durocher, Jacques Langlais et Jean-François Nadeau ainsi que le journaliste Luc Chartrand avaient répliqué à M^{me} Delisle pour lui reprocher son manque de nuances et ses raccourcis méthodologiques.

Pour toutes ces raisons, le sociologue bien connu Gérard Bouchard, auteur d'un ouvrage sur Lionel Groulx lui aussi (*Les deux chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Éditions Boréal, 2003) a eu le malheur d'écrire n'avoir pas retenu le livre de Delisle dans son analyse. L'avocat de M^{me} Delisle lui a aussitôt adressé une mise en demeure le sommant de s'excuser (M^{me} Delisle avait employé les mêmes recours lors de la défense de sa thèse à l'Université Laval en 1992). M. Bouchard répliqua durement. Dans l'ouvrage de M^{me} Delisle, parmi les 58 renvois à des textes de Groulx publiés dans *L'Action nationale* entre 1933 et 1939, Bouchard constate que seulement 14 sont exacts. Parmi les 44 renvois, le sociologue relève 56 irrégularités de gravité inégale, modifications du texte de Groulx (ajouts, amputations et autres altérations, certaines mineures et d'autres en changeant le sens) dont 21 extraits carrément introuvables (*Le Devoir*, 1^{er} mai 2003). Le jugement est sans appel.

En 2010, c'est le documentaire du cinéaste Eric R. Scott (*Je me souviens*) qui accorda à nouveau une large tribune à Esther Delisle et à son directeur de thèse, Jacques Zylberberg, qui énoncent à nouveau la thèse des racines antisémites du nationalisme québécois. Cette fois, c'est l'historien Pierre Trépanier qui reprocha au trio *trois méthodes par lesquelles ce film attente à la vérité et bafoue l'histoire: l'exagération, l'amalgame et la partialité, armes de tout temps familières aux antisémites* (*Le Devoir*, 7 avril 2010). Voilà qui achève de discréditer le travail de Delisle. Mais sa thèse a été largement diffusée par les médias anglophones et l'auteure a prononcé d'innombrables conférences dans des synagogues et ailleurs, si bien que beaucoup de Québécois en ont été culpabilisés.

Lire *Lionel Groulx – Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec* (Éditions de l'Homme, 2017) de Charles-Philippe Courtois nous permet de parcourir les moments marquants de l'histoire du Québec et du Canada, de la pendaison de Louis Riel à la Révolution tranquille. On en émerge avec une meilleure compréhension du passé et du présent. Mais en particulier, on reçoit un précieux éclairage sur ce fameux Québec de l'entre-deux-guerres, période au cours de laquelle tout l'Occident a été traversé par un important courant antisémite, période du nationalisme québécois sur laquelle tant de médisance a circulé. Le krack boursier de 1929 avait causé l'effondrement financier de nombreux pays et la multiplication des chômeurs. La foi en l'économie capitaliste s'était effondrée, ce qui avait poussé bien des gens à rechercher d'autres modèles économiques et... des boucs émissaires. Le Québec n'a pas échappé à ce déferlement de préjugés, mais le Canada n'en a pas du tout été à l'abri non plus. Charles-Philippe Courtois repère les épisodes regrettables de cette période. Dans le cas précis de Groulx, Courtois souligne les moments où le chanoine appelle les Canadiens français à acheter chez les commerçants canadiens-français plutôt que chez les commerçants anglais ou juifs. Groulx vante la solidarité communautaire de ces derniers, qu'il donne en exemple aux Canadiens français. Mais surtout, Courtois documente avec précision son rejet du racisme et de l'antisémitisme ainsi que ses nombreuses condamnations du fascisme et du nazisme. Voilà toute la mesure et l'objectivité historique qu'il nous fallait. Elle vous attend chez votre libraire. •••



L'historien Charles-Philippe Courtois.

Michelle Le Normand, femme de lettres et femme de cœur

Michelle Le Normand, née Marie-Antoinette Tardif à L'Assomption (Lanaudière) le 13 juin 1893 et décédée à Saint-Sauveur-des-Monts le 1^{er} novembre 1964, est une romancière, nouvelliste et essayiste canadienne-française.

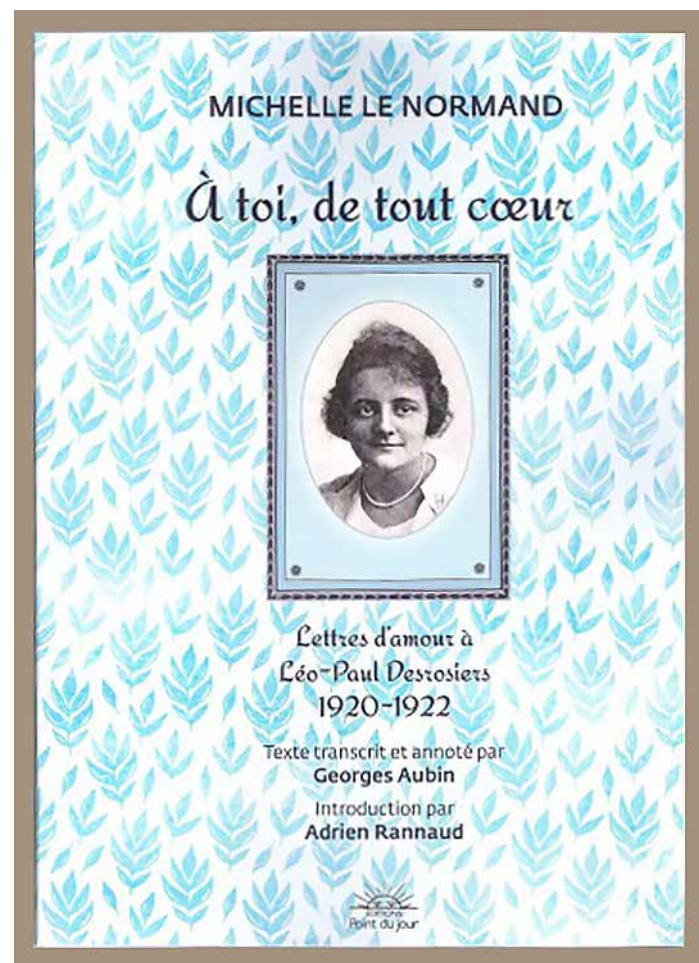


Michelle Le Normand

Elle épousa Léo-Paul Desrosiers, également auteur, historien et bibliothécaire, avec qui elle eut trois enfants. Mais auparavant, elle fit ses études au couvent des sœurs de la congrégation de Notre-Dame à Montréal, puis suivit des cours de littérature à l'Université de Montréal, à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris.

En 1915, elle fit paraître dans *Le Nationaliste* des récits de souvenirs dont on se délecta, qui furent réunis et publiés l'année suivante sous le titre *Autour de la maison*. En 1918, on lui confia la page féminine du journal *Le Devoir*. En 1922, elle quitta Montréal pour Ottawa où travaillait alors son conjoint. Elle revint à Montréal en 1941 puis s'installa en 1949 dans les Laurentides.

Elle y poursuivit son travail d'écriture.



Le 10 décembre 2017, les Éditions Point du jour lançaient *À toi, de tout cœur – Lettres d'amour à Léo-Paul Desrosiers 1920-1922* de Michelle Le Normand. Cette correspondance a été choisie, transcrite et annotée par le chercheur bien connu Georges Aubin, avec une introduction confiée à Adrien Rannaud.

La lecture des lettres qu'adresse Michelle Le Normand à Léo-Paul Desrosiers au début des années 1920 pulvérise, à bien des égards, quelques lieux communs de l'histoire littéraire. Cette correspondance inédite entre deux acteurs éminents de la vie littéraire du siècle dernier contribue à faire sortir de « l'ombre du grand homme » une femme de lettres audacieuse et bien plus moderne qu'il n'y paraît. Les quelque 150 lettres écrites par Le Normand offrent, à qui le souhaite, la possibilité de réajuster notre regard et notre compréhension de la littérature québécoise, à partir du point de vue si particulier d'une jeune écrivaine au début du XX^e siècle, et du lieu privilégié où se nouent et se dénouent les relations, l'écriture épistolaire. Car cette correspondance sous tension, charnière à plus d'un titre pour ses deux protagonistes, ne figure pas seulement – loin de là ! – un répertoire de noms, de rites sociaux, d'informations et d'artefacts issus d'un passé qu'il faudrait à tout prix saisir. Au contraire, les jeux et délices de l'écriture épistolaire, le récit que (se) fait Michelle Le Normand d'elle-même et de sa vie sentimentale, les plaidoyers enthousiastes procurent un plaisir sincère de lecture qui dépasse, de loin, la seule fonction documentaire de ces lettres. *Je me mets à l'œuvre. Je me suis fait la plume en vous écrivant*, consigne l'épistolière le 12 novembre 1921. La boucle est bouclée, le romancier devient auxiliaire, relégué à l'ombre de la grande femme et de la littérature.

Un livre à se procurer, au coût de 20\$, auprès d'un libraire indépendant ou de la maison d'éditions. Question de nous faire patienter en attendant le retour de la belle saison et des Correspondances d'Eastman. •••

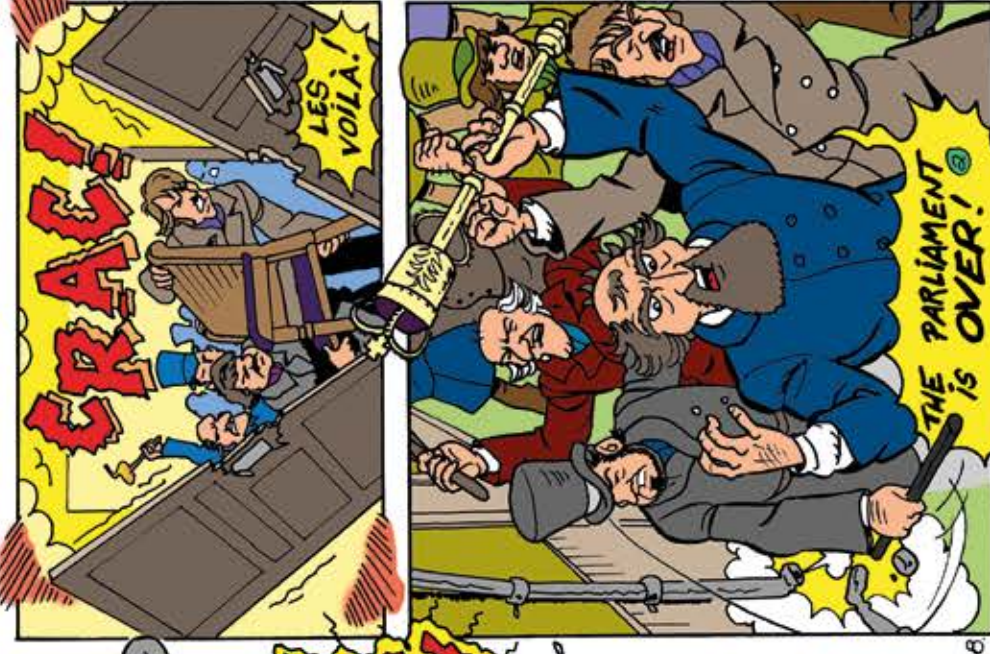


L'éditrice Yolande Gingras qui fait un travail remarquable pour faire connaître notre histoire et notre littérature, au moment du lancement du livre de Michelle Le Normand.



Album disponible en librairie
Éditions du Phoenix

UNE AVENTURE AVEC DAVID GÉRALD



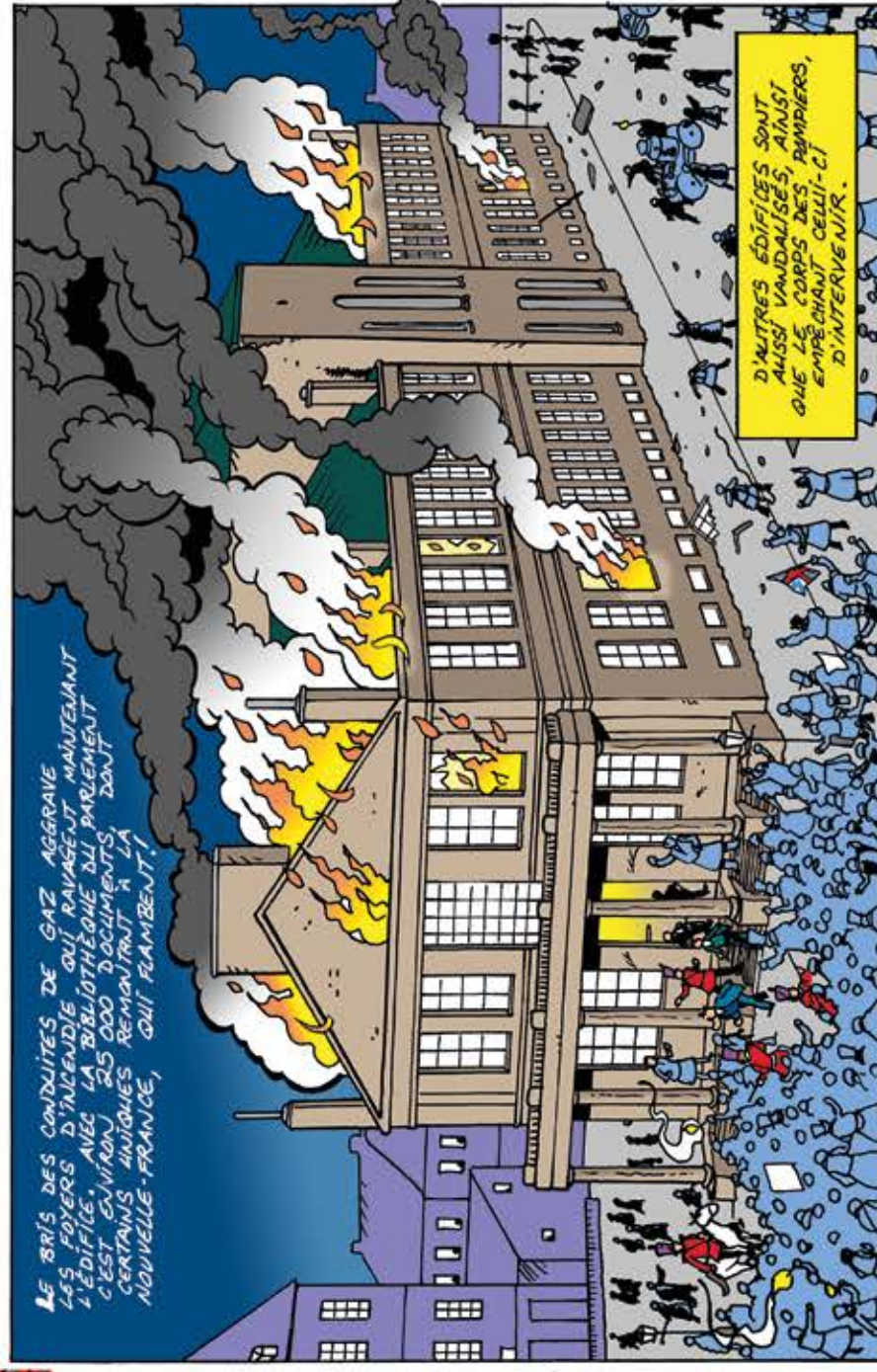
● LÂCHES!

⊕ LE PARLEMENT EST DISSOUS!

LA RÉPUBLIQUE ASSASSINÉE DES MÉTIS

Épisode de l'incendie du parlement de Montréal (2e partie)
25 avril 1849

par Jocelyn Jalette



⊙ VOIR : « LA RÉPUBLIQUE ASSASSINÉE DES PATRIOTES ».

à suivre ...



Une délégation de la SSJB en Haïti

La Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal a mené cet automne une importante mission exploratoire en Haïti dans le but d'y fonder, au courant des prochaines années, une délégation québécoise.

Du 3 au 11 octobre derniers, le Président général de la SSJB, M^e Maxime Laporte, et le conseiller général monsieur Lucner Benoit, d'origine haïtienne, ont établi là-bas des rapports avec plusieurs personnalités et organismes civils pressentis comme futurs partenaires, dont des institutions d'enseignement, des groupes de défense des droits de la personne, des syndicats, des associations étudiantes, des organismes d'action civique, etc. Des visites de courtoisie auprès d'élus et de dirigeants politiques, y compris le Premier ministre haïtien, ont également eu lieu à Port-au-Prince et dans le Département du Nord.

Entre le 15 octobre et le début novembre, madame Sophie Stanké, elle aussi membre du Conseil général et ancienne animatrice à la radio haïtienne CPAM de Montréal, était à son tour dans la capitale haïtienne où elle a poursuivi cet agenda de rencontres.

Pour prendre connaissance de la liste des personnes et organisations rencontrées jusqu'ici, pour visionner des photos de ce voyage d'étude ou pour écouter les entrevues données par M^e Laporte à la station Kiskeya et à la radio Vision 2000, rendez-vous à l'adresse ssjb.com/haïti.

Un « pont » citoyen entre le Québec et Haïti

Cette mission exploratoire se conclura prochainement par la production d'un rapport destiné à guider l'élaboration, en 2018, d'un premier plan d'action pour la délégation.

Plus précisément, la SSJB entend ainsi servir de « pont » entre les forces vives de la société civile québécoise et celles de la société civile haïtienne, en suscitant sur une base régulière, par exemple, la tenue de conférences de formation et d'événements de réseautage. Ces activités viseront à formuler ou appuyer des projets de développement, de coopération ou de jumelage institutionnel. Pour ce faire, la SSJB vise à mobiliser des experts et des organismes québécois agissant dans tous les principaux domaines de la vie sociale.

Dans une logique d'échange, de réciprocité et d'enrichissement mutuel, la Société souhaite également que ce « pont » puisse être emprunté par des acteurs de progrès établis en Haïti, afin qu'ils viennent faire part aux Québécois de leur réalité, de leurs réalisations, de leur expérience et de leurs idées de développement social, culturel, économique... Un premier événement s'est d'ailleurs tenu en septembre à la Maison Ludger-Duvernay, la Société ayant reçu comme conférencier monsieur le professeur Victor Benoît, ancien ministre haïtien du travail et des affaires sociales, et président du Mouvement citoyen pour l'intégration et le développement (MOCIDE), organisme avec lequel la SSJB a établi un très solide partenariat.

Dondon

Les 7 et 8 octobre, les délégués de la SSJB se sont rendus dans le Département du Nord (région du Cap-haïtien) afin de rencontrer la population et les officiels de la Commune de Dondon. À la suite d'une proposition en ce sens émanant du député de Dondon Daniel Hermogène, les responsables de la SSJB déploient actuellement des efforts pour la réalisation d'un jumelage entre Dondon et une municipalité importante du Québec.

Représentation officielle de l'État du Québec en Haïti

La SSJB entend également faire pression sur le gouvernement québécois afin que soit rétabli en Haïti une Délégation générale du Québec, autonome de l'Ambassade canadienne.

En présence de plusieurs représentants de groupes haïtiens des droits de la personne, dont la grande Kettly Julien, directrice de l'Institut mobile d'éducation démocratique (IMED).

Monsieur Laporte a fait valoir : « Nous voulons favoriser une véritable reconnexion entre l'État haïtien et l'État québécois sur le plan des relations et de la coopération internationales. À notre connaissance, la dernière rencontre entre un Président de la République d'Haïti et un Premier ministre du Québec date de l'époque de messieurs Magloire et Duplessis... Par ailleurs, plusieurs ententes mériteraient d'être consolidées, et de nouveaux accords pourraient voir le jour, cela dans l'intérêt commun et de façon cohérente avec les orientations stratégiques du Québec, notamment en matières culturelles et commerciales, lesquelles se distinguent à bien des égards des visées d'Ottawa. Ainsi, une Délégation générale du Québec pourrait faciliter la réalisation de ces objectifs qui, j'en suis sûr, interpellent un grand nombre de Québécois, y compris de nos compatriotes d'origine haïtienne. » •••

20^e Commémoration québécoise du Jour du Souvenir



L'Assemblée nationale et la SSJB honorent 12 Anciens combattants

Le samedi 11 novembre dernier à 11 heures, la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal a tenu sa 20^e Commémoration québécoise du Jour du Souvenir au cénotaphe militaire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Lors de cette cérémonie solennelle animée par le Président général de la SSJB, M^e Maxime Laporte, avec la participation du président d'honneur, monsieur le Premier ministre Bernard Landry, 12 vétérans a reçu des médailles de l'Assemblée nationale pour leur implication courageuse lors de conflits armés. En présence de nombreux dignitaires, militaires, élus et membres du corps consulaire, et en collaboration avec l'Association des anciens sergents des Fusiliers Mont-Royal, l'édition de cette année a été l'occasion de souligner le centième anniversaire des batailles de la crête de Vimy.

Anciens combattants honorés

Ont été honorés ce 11 novembre : messieurs Maurice Bouvier, Mario Desfossés, Bernard Marquis, Theofanis Moutis, Bernard Racicot, Lorenzo Richard, Maurice Rivet. Cinq ont été récompensés à titre posthume : Fredrik Earl Cartwright, Stanislas Déry, Albert Drouyn, Pierre Labrèque et Jacques P. Lamontagne.

Députés présents

Parmi les élus, étaient présents à l'événement : madame Dominique Anglade, Vice-Première ministre du Québec, monsieur Jean-François Lisée, Chef de l'Opposition officielle, monsieur Benoît Charette, député de Deux-Montagnes, monsieur Xavier Barsalou-Duval, député fédéral de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères et monsieur Michel Boudrias, député fédéral de Terrebonne.

Pour visionner la vidéo de la cérémonie, rendez-vous sur le site de la Société, section média, puis vidéos. •••

Le traditionnel Souper de Noël de trois sections de la SSJB, qui se tenait le 8 décembre 2017 à la Maison Ludger-Duvernay.



CATALOGNE

L'histoire de l'indépendantisme catalan en bref

par Christian Gagnon

Depuis la fin du 20^e siècle, le catalanisme politique a toujours été partagé entre l'espoir de régénérer l'Espagne et la volonté de la quitter. Il y avait déjà eu trois proclamations d'indépendance de la République de Catalogne avant celle du 27 octobre dernier. La première est survenue en 1641 lors de la Guerre des faucheurs qui vit la Catalogne s'allier à la France contre l'Espagne. La seconde a eu lieu à la suite des élections municipales espagnoles de 1931 qui avaient donné la majorité aux partis républicains. Cette République ne dura que quelques heures après lesquelles il y eut entente pour la création de la république espagnole. Une troisième proclamation d'indépendance catalane se produisit lors de la révolution asturienne de 1934 par laquelle la gauche espagnole voulait remplacer la jeune république espagnole par un gouvernement socialiste. Mais à la suite de cette proclamation d'indépendance, le président catalan fut rapidement emprisonné par les forces de l'ordre espagnoles.



Le 6 octobre 1934, le président du gouvernement autonome de Catalogne, Lluís Companys (3^e à gauche), proclame un « État catalan dans le cadre d'une République fédérale d'Espagne » inexistante, mais est vite emprisonné. Capturé par les nazis en France en 1940, il sera fusillé sur ordre de Franco. Son nom a été donné au stade olympique de Barcelone.

Ce n'est donc pas d'hier que date cette ambivalence des Catalans entre, d'une part, *el seny* signifiant un certain *gros bon sens* présumé, consistant à persévérer dans les efforts en vue de réformer de l'intérieur l'Espagne dans le sens des aspirations nationales catalanes et, d'autre part, *la rauxa* (prononcez « raoucha »), soit l'option plus téméraire visant à faire sécession de l'Espagne pour créer un État catalan souverain.



Manifestation des républicains catalans contre Franco dans les rues de Barcelone en 1936.

Après la longue et meurtrière guerre civile d'Espagne (1936-1939), les Catalans ont traversé les décennies infernales de la dictature franquiste (1939-1975). Abolition des institutions catalanes, interdiction généralisée du drapeau catalan et de la langue catalane, incinération massive des livres dans cette langue, exécutions sommaires de nombreux républicains catalans (incluant même Josep Sunyol, président du célèbre club de football barcelonais Barça): rien dans l'esprit du général Francisco Franco n'était trop brutal pour éradiquer l'identité catalane.



En 1939, après la victoire de Franco, 500 000 républicains furent contraints à l'exil, dont 200 000 Catalans.

Mais les indépendantistes catalans sont si résilients que le gouvernement catalan passa toute la dictature franquiste en exil en France avant d'enfin revenir en Catalogne en 1977, rétablissant la légitimité de la *Generalitat* avant même que la nouvelle constitution démocratique espagnole ne soit entérinée. Voyant le pouvoir leur glisser des doigts, les forces franquistes amères ne pouvaient considérer la toute première charte d'autonomie de la Catalogne (1979) que comme une limite extrême de décentralisation du pouvoir de Madrid ne pouvant être dépassée. À l'opposé, les progressistes catalans acceptèrent – tout comme les Basques – cette constitution bien ambiguë comme simple étape transitoire post-dictature en vue de l'atteinte éventuelle d'un statut autonome plus satisfaisant dans un avenir rapproché.

Lors de la tentative de coup d'État de 1981, les militaires firent irruption dans le parlement espagnol. Mais c'est le roi Juan Carlos, pourtant installé sur le trône par Franco en 1975, qui fit échouer le coup d'État en rappelant aux militaires leur devoir de loyauté à l'égard de la Couronne et en les appelant à s'entendre avec la population sur la façon dont la charte d'autonomie serait harmonieusement mise en place non seulement en faveur du pays basque et de la Catalogne, mais aussi des autres régions du pays. Mais ce n'est qu'en présence d'un gouvernement minoritaire à Madrid que le catalanisme politique parvenait à forcer l'État espagnol à déployer les compétences prévues par la charte d'autonomie. Cette situation est à la source d'un *catalan bashing* de longue date à l'effet que la Catalogne ne serait jamais satisfaite et revendiquerait sans cesse davantage de pouvoir. Dans les faits, le catalanisme politique ne s'emploiera à rien de plus qu'à contrer la longue résistance de Madrid à la véritable mise en place de ce qui a été négocié en 1979.

Le gouvernement espagnol minoritaire fera son entrée dans la Communauté européenne en 1986 avec l'appui de la classe politique catalane qui espère qu'il en résultera une Espagne plus ouverte à l'affirmation nationale des Catalans. Mais l'Espagne trouve sans cesse le moyen de restreindre l'émancipation catalane par des lois-cadres et ce, même dans les domaines de juridiction exclusive de la Catalogne.



Mariano Rajoy, chef du *Partido popular* (conservateur), premier ministre d'Espagne depuis décembre 2011 et opposant farouche à l'autonomie de la Catalogne au sein de l'Espagne.

En 2003, les socialistes sont au pouvoir à la fois à Madrid et à Barcelone. C'est grâce à cet alignement de planètes propice à la bonne entente qu'intervient un accord de bonification de la vieille charte d'autonomie de 1979. La nouvelle charte est dès lors approuvée par 90 % des membres du parlement catalan puis soumise au parlement de Madrid qui la charcute et en amoindrit la portée. La charte d'autonomie ainsi affaiblie est alors soumise par référendum à l'ensemble de l'électorat espagnol. Lors de cette campagne, les indépendantistes catalans s'opposent au nouveau texte parce que trop dilué. Au contraire, à Madrid, l'opposition conservatrice de Mariano Rajoy est contre cette charte diminuée qu'elle juge encore trop généreuse à l'endroit de la Catalogne. Cette forte polarisation n'est pas sans rappeler celle de l'Accord de Charlottetown de 1992 qui, ici, était jugé insuffisant par les indépendantistes québécois mais excessif par le Canada anglais. La nouvelle charte d'autonomie de 2003 est tout de même adoptée par le parlement espagnol puis majoritairement appuyée par référendum en Catalogne. Si les choses en étaient restées là, il n'y aurait pas de mouvement indépendantiste catalan comme on le connaît aujourd'hui. Mais les conservateurs de Mariano Rajoy s'acharnent et poursuivent leur campagne d'opposition à cette charte d'autonomie, recueillant quatre millions de signatures contre cet accord. En 2006, bien que n'étant pas au pouvoir, le parti de Rajoy demande à la Cour constitutionnelle d'invalider ladite charte et, contre toute attente, obtient gain de cause en 2010. Quatorze articles de l'accord sont complètement annulés tandis que vingt-sept autres sont substantiellement atténués. Dans toute la Catalogne, le tollé et la désillusion sont généralisés.

C'est alors *Òmnium Cultural* (*omnium.cat*), l'équivalent catalan de la SSJB, qui convoque une grande manifestation pour le 10 février 2010 à Barcelone. Cet appel d'un organisme non partisan issu de la société civile à prendre la rue sera entendu par une foule gigantesque et historique de 1,2 million de personnes. L'indépendantisme catalan vient d'être brusquement réveillé par l'intransigeance espagnole. Un autre organisme non partisan, *l'Assemblea nacional catalana* (*assemblea.cat*) équivalant à nos Organisations Unies pour l'Indépendance (OUI Québec), contribuera grandement à aplanir les divergences et unir les indépendantistes de tous horizons. Il en résultera un éclatement des attaches partisans traditionnelles et une vaste reconfiguration de l'échiquier politique. Entretemps, les conservateurs de Mariano Rajoy prennent le pouvoir à Madrid.

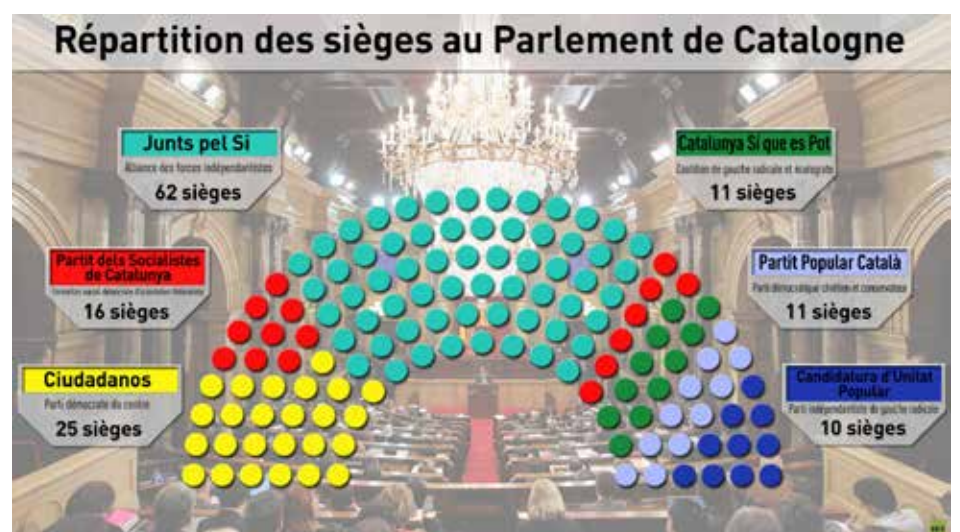
C'est alors *Òmnium Cultural* (*omnium.cat*), l'équivalent catalan de la SSJB, qui convoque une grande manifestation pour le 10 février 2010 à Barcelone. Cet appel d'un organisme non partisan issu de la société civile à prendre la rue sera entendu par une foule gigantesque et historique de 1,2 million de personnes. L'indépendantisme catalan vient d'être brusquement réveillé par l'intransigeance espagnole. Un autre organisme non partisan, *l'Assemblea nacional catalana* (*assemblea.cat*) équivalant à nos Organisations Unies pour l'Indépendance (OUI Québec), contribuera grandement à aplanir les divergences et unir les indépendantistes de tous horizons. Il en résultera un éclatement des attaches partisans traditionnelles et une vaste reconfiguration de l'échiquier politique. Entretemps, les conservateurs de Mariano Rajoy prennent le pouvoir à Madrid.



Artur Mas et Carles Puigdemont lors de la passation de pouvoirs en 2016.

C'est ensuite la société civile qui fera pression sur les partis politiques pour que soit tenu un référendum sur l'indépendance de la Catalogne. Le 11 septembre 2013, jour de la fête nationale, des centaines de milliers de citoyens formeront une chaîne humaine de 400 km pour réclamer cette occasion de s'exprimer démocratiquement. Mais la Cour constitutionnelle espagnole réitère l'impossibilité de tenir légalement ce référendum, et le gouvernement de Mariano Rajoy refuse d'amender la constitution pour le permettre et ferme la porte à tout compromis autonomiste. En 2014, le gouvernement catalan d'Artur Mas délègue alors à 40 000 bénévoles l'organisation d'une consultation populaire non contraignante qu'il appellera un « *processus participatif* ». Le 9 novembre, deux millions d'électeurs se prononcent à 80 % pour l'indépendance. Mais le tribunal espagnol condamne le président catalan et trois de ses ministres à des peines d'interdiction d'exercer une fonction publique élective. Ils seront plus tard aussi condamnés à rembourser les 5,2 millions d'euros qu'a coûté la tenue de ce vote symbolique.

Les élections catalanes du 27 septembre 2015 seront dites « *plébiscitaires* », c'est-à-dire que tous les partis indépendantistes unis dans une même coalition (sauf un) solliciteront l'appui du peuple. Le résultat sera sans précédent : la coalition indépendantiste (*Junts pel Sí*, Ensemble pour le Oui) et un parti indépendantiste de gauche radicale (*Candidatura d'Unitat Popular*, Candidature d'unité populaire) rassembleront 48 % du vote et feront élire 72 députés sur 135, soit la majorité à la *Generalitat*. Le camp pro-unité de l'Espagne obtiendra 52 sièges (39 % d'appuis) alors qu'un parti ne s'étant jamais prononcé pour ou contre l'indépendance, *Catalunya Sí que es Pot* (Catalogne Oui c'est possible, extrême-gauche écologiste), fera élire 11 députés avec 9 % des suffrages. La table est alors mise pour la périlleuse tenue d'un vrai référendum sur l'indépendance de la Catalogne en 2017. •••



L'Europe regrettera un jour son refus d'intervenir

par Christian Gagnon

C'est un véritable voyage dans le temps que nous a fait vivre l'automne politique espagnol. Alors que le gouvernement de Madrid faisait déferler sur la Catalogne un torrent d'autoritarisme et de violence, on se serait en effet cru de retour en pleine dictature franquiste. Pourtant depuis 2010, face à la réponse légaliste obtue donnée par les autorités espagnoles à une question clairement politique, le peuple catalan n'a fait qu'en appeler à la volonté démocratique de l'électorat. Face à la rigidité constitutionnelle espagnole et à l'instrumentalisation de ses tribunaux, les élus catalans n'ont rien fait d'autre que d'y opposer deux élections et deux référendums. À l'instar des référendums tous deux déclarés illégaux, les élections du 21 décembre prochain seront-elles également invalidées?



Le 1^{er} octobre, des images honteuses de policiers espagnols brutalisant sauvagement des foules de simples citoyens catalans ont fait le tour du monde.

Après l'élection de 2015 qui a fait élire 72 députés indépendantistes ayant recueilli 48 % des suffrages, la *Candidatura d'Unitat Popular*, participante à la coalition gouvernementale, fera pression auprès de l'alliance des partis indépendantistes *Junts pel Sí* pour que soit tenu un référendum afin de déterminer si une majorité de Catalans étaient favorables à l'indépendance. Contrairement au référendum symbolique du 9 novembre 2014, celui du 1^{er} octobre 2017 a été précédé de l'adoption par le parlement catalan d'une loi référendaire et d'une loi de transition juridique vers la république catalane advenant la victoire du OUI.

Mais le 20 septembre dernier, à 11 jours du référendum, *La Guardia Civil* espagnole et la police de Madrid perquisitionnent 42 sites, dont des bureaux de l'exécutif catalan, des ministères de l'Économie, de l'Intérieur, des Affaires étrangères et du Trésor de la Catalogne, le Centre des télécommunications et des technologies de l'information de la Catalogne, des résidences privées de dirigeants catalans, des médias et des compagnies. Le gouvernement espagnol fait emprisonner 14 hauts fonctionnaires et dirigeants politiques catalans. Des sites Internet du référendum sont fermés et 9,8 millions de bulletins de vote sont saisis. Le gouvernement espagnol dépêche 12 000 policiers qu'il héberge dans des navires amarrés au port de Barcelone. Leur mission est d'empêcher coûte que coûte l'ouverture des bureaux de vote et la tenue du référendum.

Mais la société civile catalane se mobilise, participant massivement et clandestinement à la préparation du scrutin. Des urnes de plastique empilables achetées directement en Chine sont cachées en France, dans la région de Perpignan, aussi appelée « la Catalogne du nord ». C'est également dans cette région que sont imprimés furtivement les millions de bulletins

de vote. La plupart de ces urnes et bulletins sont introduits en Catalogne par les mêmes sentiers tortueux des Pyrénées qu'avaient empruntés en 1939 le président de la Catalogne et tous les républicains catalans ayant dû fuir le régime meurtrier de Franco à la fin de la Guerre civile. Des milliers de simples citoyens sont chargés d'organiser la tenue du scrutin dans chaque ville et chaque village. Par précaution, dans chaque localité, la personne responsable de l'organisation ignore qui est responsable de l'urne. Ces deux personnes ne savent pas qui est responsable des bulletins de vote et inversement.

Multipliant les menaces, le gouvernement espagnol prévient que toute personne surprise en possession d'une liste électorale sera passible d'une amende de 300 000 euros (450 000\$). Pour contourner cette contrainte, les organisateurs ont conçu une liste électorale électronique sur Internet permettant l'identification des électeurs et même de voter n'importe où en Catalogne si son bureau de vote a été fermé par les policiers espagnols. Mais ce système a surtout pour avantage de rassurer beaucoup de participants à l'organisation du référendum qui auraient pu craindre d'être mis à l'amende. Dans plusieurs villages, des gens ont tout de même imprimé leur partie de la liste électorale et l'ont brûlée après la tenue du scrutin.

Le 1^{er} octobre, Madrid est en colère que malgré ses 12 000 policiers, l'interception des communications des dirigeants catalans et les intimidants vols d'hélicoptères à basse altitude, le peuple parvienne à voter massivement. Pour éviter que soient diffusées dans les médias les images des principales têtes d'affiche indépendantistes votant normalement, il est décidé de cibler les bureaux de vote où sont attendus les ministres et surtout le président Carles Puigdemont. Pourchassée par hélicoptère, la voiture de Puigdemont s'arrête brièvement sous un pont, là où le président change rapidement de voiture. Par la suite, l'hélicoptère de police poursuit sa filature de la voiture officielle du président tandis que ce dernier se rend voter ailleurs à bord de l'autre voiture, semant ainsi ses poursuivants. C'est d'ailleurs au bureau de vote où Puigdemont devait initialement voter qu'ont été tournées ces choquantes images montrant des policiers fracassant à coups de matraque les portes vitrées d'un bureau de vote afin d'y saisir brutalement les urnes remplies de suffrages exprimés. À plus d'une centaine d'endroits, les hommes et femmes de tous âges massés devant les bureaux de vote pour tenter de les maintenir ouverts ont été tabassés sans retenue par les policiers espagnols en tenue anti-émeute, faisant plus de 800 blessés.



La violence et l'intimidation du gouvernement espagnol n'ont pas empêché la majorité des électeurs catalans inscrits de se rendre aux urnes.

La question référendaire était : *Voulez-vous que la Catalogne devienne un État sous forme de République ?* Le OUI a recueilli un peu plus de 90 % des voix. Dans les jours précédant le jour J, les sondages indiquaient qu'entre 60 et 65 % des électeurs étaient résolus à exercer leur droit de vote à ce référendum pourtant considéré comme illégal par Madrid. Ce sont finalement 2 286 000 bulletins qui ont pu être dépouillés au terme de la journée, sans compter les quelques 770 000 bulletins (14,5 % des électeurs inscrits) emportés dans les urnes dérobées par la *Guardia Civil* et la police de Madrid. Sans ces saisies d'urnes pleines, le taux de participation officiel de 43 % aurait plutôt été de 57,5 %. Carles Puigdemont a souvent souligné que les Espagnols avaient adopté la Constitution européenne avec un taux de participation de 42 %. Rappelons qu'aux deux dernières élections municipales montréalaises, le taux de participation a aussi été de 42 % sans que quiconque ne remette en cause la légitimité du maire Denis Coderre puis de la mairesse Valérie Plante. Mais encore, Angel Argiles, directeur de recherches au CNRS et blogueur à *Médiapart*, fait observer que les 770 000 votes « volés » par la police sont essentiellement ceux des gens qui ont passé la nuit devant les bureaux de vote pour en assurer l'ouverture au matin du 1^{er} octobre, et qu'on peut estimer qu'au moins 90 % de leurs votes sont allés au OUI. Il déduit donc que si le taux de participation avait été de 100 % et que tous les électeurs qui se sont abstenus le 1^{er} octobre avaient voté NON, le OUI l'aurait tout de même emporté à 51,9 %. Le Québec n'est donc pas le seul à s'être fait voler un référendum.



Manifestation du 3 octobre à Barcelone contre la répression policière.

Mais la brutalité du gouvernement de Mariano Rajoy ne s'arrête pas là. Pour protester contre la répression policière orchestrée par Madrid, deux organisations civiles, *Omnium cultural* et *l'Assemblea nacional catalana*, organisent à Barcelone deux immenses manifestations rassemblant chacune des centaines de milliers de personnes. Le 2 novembre, Madrid fait emprisonner les présidents de ces deux organisations pour les accuser de rébellion et de sédition, les rendant passibles de 15 à 30 ans de prison. C'est comme si le gouvernement fédéral canadien emprisonnait Maxime Laporte, président de la SSJB, et Claudette Carboneau, présidente des OUI Québec.

Suite à la page 1/2



Le 27 octobre, le Parlement catalan adopte majoritairement une déclaration unilatérale d'Indépendance. Madrid applique aussitôt l'obscur article 155 de la constitution espagnole, jamais utilisé auparavant, pour dissoudre et mettre sous sa tutelle le gouvernement catalan. Il fait emprisonner huit ministres dont le vice-président catalan, eux aussi accusés de rébellion et de sédition. Le 4 décembre, le tribunal espagnol en relâchera six, moyennant une caution de 100 000 euros chacun en attendant leur procès. Le président destitué, Carles Puigdemont, et trois de ses ex-ministres se réfugient à Bruxelles, là d'où, à l'abri de la « justice » espagnole, ils font campagne pour l'élection du 21 décembre décrétée par Madrid. Deuxième dans les sondages, le *Partit Demòcrata Europeu Català* de Puigdemont est devancé par l'*Esquerra Republicana de Catalunya* dirigée par Oriol Junqueras, ce dernier étant cependant toujours maintenu en prison par Madrid.

Les observateurs neutres n'ayant pas de d'intérêt politique à nier l'évidence ont été scandalisés par un tel déploiement de répression d'un gouvernement prétendument démocratique contre une population et ses élus. Les autres ont préféré regarder ailleurs et y aller de déclarations mièvres auxquelles ils ne croyaient sans doute pas eux-mêmes. On y compte le très provincial premier ministre Philippe Couillard qui, le 31 octobre, a prétendu que le principe d'autodétermination des peuples s'applique dans ces États [démocratiques] en cas de déviation manifeste, sous forme d'oppression et de négation des droits humains, ce qui n'était « pas le cas » selon lui en Catalogne. M. Couillard et sa ministre des Affaires internationales Christine St-Pierre ont d'ailleurs refusé de rencontrer deux députées catalanes destituées en visite qui ont cependant et reçues par le chef péquiste Jean-François Lisée, la chef bloquiste Martine Ouellet et les co-porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé et Gabriel Nadeau-Dubois.

Mais les autres champions de l'aveuglement volontaire, ce sont aussi tous les chefs d'État occidentaux, et surtout ceux des pays membres de l'Union européenne, voisins de cette Espagne brutale et autoritaire. Tous ont entonné en chœur la ritournelle de l'état de droit et de l'inconstitutionnalité de la tenue d'un référendum sur l'indépendance. D'aucuns ont aussi prétendu que le droit international ne permettait pas l'indépendance de la Catalogne. Et pourtant, comme l'a bien expliqué Bruno Gélinas-Faucher, avocat et doctorant en droit international à l'Université de Cambridge (*Le Soleil*, 10 octobre), en droit international, *ce qui n'est pas prohibé est de facto permis*, bien qu'il n'existe pas non plus de « droit positif » qui forcerait les autres États à reconnaître la nouvelle Catalogne indépendante.

Alors si aux élections du 21 décembre, comme les sondages le disent possible, les partis indépendantistes obtiennent une majorité de sièges, voire une majorité de voix, l'Espagne reconnaîtra-t-elle la volonté du peuple catalan ou dissoudra-t-elle à nouveau le parlement jusqu'à ce que le verdict des urnes lui convienne? Et si l'on en vient là, l'Europe approuvera-t-elle ce nouveau coup de force? À ce propos, un essai publié récemment (*Un été impardonnable – 1936 : la guerre d'Espagne et le scandale de la non-intervention*, Albin Michel, 2016) offre indirectement un troublant éclairage sur l'actualité catalane. L'auteur Gilbert Grellet y raconte comment la France, l'Angleterre et les États-Unis sont restés odieusement impassibles lorsqu'en 1936, les troupes du général Franco aidées des armées d'Hitler et de Mussolini se sont livrés à d'effroyables massacres pour écraser la jeune République espagnole. Qualifiant cette attitude de « faute impardonnable », Grellet cite Claude Bowers, ambassadeur des États-Unis à l'époque, qui estima que *les démocraties occidentales ont abandonné à son sort la démocratie espagnole. La farce de la non-intervention a poignardé dans le dos un gouvernement démocratique constitutionnel sous le couvert de l'impartialité*, ajoute-t-il. La préface de l'ouvrage est signée par nul autre que Manuel Valls, alors premier ministre français en exercice et natif de Barcelone. Valls écrit que *le principal enseignement de cet été 1936, c'est ce rappel constat : ne pas céder à la facilité et aux postures évidentes. Faire preuve, au contraire, de discernement, quitta, parfois, à bousculer les lignes et à assumer les désaccords que l'on peut légitimement avoir avec ses alliés et partenaires internationaux*. Il poursuit en écrivant, *Certes, l'époque est différente. Et pourtant, le piège est toujours là. La confusion, l'incertitude quant à nos principes et à nos attitudes sont toujours monnaie courante. Nous nous complaisons parfois trop dans ce qui semble être nos intérêts immédiats, au lieu de voir les dangers au loin. De la hauteur de vue, voilà ce qu'il nous faut*.

L'ancien premier ministre français ne saurait si bien dire. Surtout lorsqu'on réalise que le *Partido Popular* de Mariano Rajoy, créé en 1989, est une mutation de l'*Alianza Popular*, fédération de partis conservateurs fondée en 1976 par d'anciennes personnalités du régime franquiste. Alors, messieurs dames les chefs d'État européens? Un peu de « hauteur de vue »? Sinon, vous pourriez bientôt le regretter. •••

Claude Asselin ou le petit-fils adoré d'Olivar

par Jean-Pierre Durand



Claude Asselin

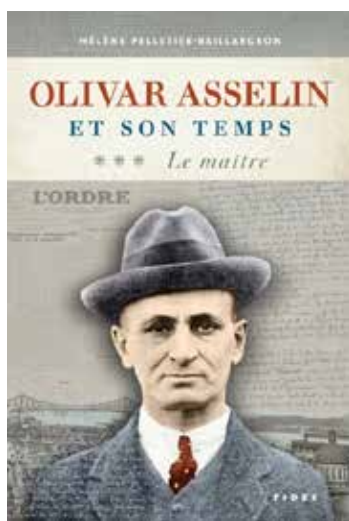
Dans la monumentale biographie *Olivar Asselin et son temps* que consacre madame Hélène Pelletier-Baillargeon au journaliste Olivar Asselin (1874-1937), il est question (dans le 3^e et dernier tome) de son petit-fils Claude Asselin (1930-2015). J'ai connu Claude en 1980 environ. Nous travaillions alors dans la même boîte – l'Université du Québec à Montréal – et nous fimes connaissance par le biais des activités syndicales. Par la suite, à l'intérieur d'un groupe d'employés qui se réunissait tous les jeudis midis, je fis partie de son réseau d'amis. C'est par hasard, car Claude était peu loquace sur la question, qu'un jour j'appris qu'il avait eu un grand-père illustre.

On ne présentera pas ici Olivar Asselin, qui fut comme chacun sait un immense journaliste, un pamphlétaire redoutable, un éditeur et un ardent nationaliste. Il fut aussi en 1913-14 le 41^e président de la SSJB de Montréal.

Claude est le seul des petits-enfants qu'ait connu Olivar Asselin. À l'époque de cette naissance, Olivar Asselin traverse une période très difficile financièrement et professionnellement, mais avec l'arrivée de ce premier petit-fils « sa vie familiale s'est ensoleillée ». (*Olivar*) Asselin, écrit M^{me} Pelletier-Baillargeon, *lui trouve tous les dons et vante sa précocité langagière dans les échanges passionnants qu'ils ont ensemble*. Olivar est d'autant plus attaché à Claude que celui-ci fait des séjours prolongés – en raison notamment de la santé délicate de sa mère – chez ses grands-parents. *Olivar ne se lasse pas du babillage et des réparties du petit garçon. Il lui trouve tous les talents. Au bureau, comme à la maison, la photo de Claude trône en bonne place sur sa table de travail...*

Si ce petit-fils pouvait mettre du baume au cœur du grand-père, il ne pouvait pour autant réduire ses tracas financiers. En décembre 1935, rien ne va plus dans les finances d'Olivar. Les créanciers, notamment la Banque canadienne nationale, ne lui font aucun cadeau, ne lui laissent aucun répit (le contraire eut été étonnant quand on connaît la rapacité des banques), si bien qu'on peut comprendre la tristesse du grand-père cette année-là de ne pouvoir envoyer d'étrennes à son petit-fils adoré. Olivar Asselin meurt le 18 avril 1937, à l'âge de 62 ans.

Il serait un peu long de rappeler ici toutes les discussions, tous les échanges que j'ai eu la joie d'avoir avec Claude. Il était de très bonne compagnie et on ne s'ennuyait jamais en sa présence. Je ne sais jusqu'à quel point il avait de qui tenir, mais je sais qu'il était capable de dire sa façon de penser... ce qui avait été la marque de commerce de son grand-père. Tout comme moi, Claude était un indépendantiste et un ardent défenseur du français. Un jour – c'était quelque part en 1988 – où j'allais le chercher à son bureau pour luncher, il me montra une lettre qu'il venait tout juste d'écrire et qu'il comptait poster au ministre Clifford Lincoln (qui siégeait dans le cabinet de Robert Bourassa). Lincoln, un anglophone natif de l'île Maurice, était un farouche opposant à la francisation du Québec, et il ne s'en cachait pas. Lincoln menaçait alors de quitter le cabinet avec deux autres ministres anglophones, car ils trouvaient leur gouvernement par trop laxiste (!) à l'endroit des francophones. La lettre qu'il avait signée et adressée au ministre ne comportait qu'un seul mot, rédigé en anglais afin de s'assurer que celui-ci comprenne bien le message: *SCRAM* (que l'on pourrait traduire par *Dégage, Fous le camp, voire Décâlisse...*).



Olivar Asselin recevant la Légion d'honneur en 1919.

Avant d'être journaliste à l'UQAM, Claude avait fait ses premières armes dans le métier au *Photo-Journal* à la fin des années 1950, que dirigeait alors Jean-Charles Harvey. Harvey avait été un grand ami d'Olivar et il n'était que trop heureux de procurer cet emploi à Claude. Il arrivait parfois à Jean-Charles Harvey d'aller casser la croûte avec son protégé et de lui parler de son grand-père. Claude m'a raconté qu'un jour Harvey aborda l'engagement militaire d'Olivar en 1915. En effet, l'illustre nationaliste décida de s'enrôler dans l'armée expéditionnaire canadienne lors de la Première Guerre mondiale. Cet engagement surprit et choqua bien des gens chez les nationalistes canadiens-français, opposés à la participation à cette guerre. Mais Olivar expliqua qu'il y allait d'abord et avant tout pour sauver la France. Sa bravoure lui valut la Légion d'honneur... Harvey fit cette confidence à Claude : *Le fond de l'histoire est que la France n'était pas la seule raison de l'engagement de ton grand-père à se porter combattant en Europe. À vrai dire, ta grand-mère commençait à lui tomber royalement sur les nerfs et c'était pour lui une occasion qui se présentait de prendre quelque distance, de souffler un peu...* L'histoire est-elle véridique? Je n'en sais strictement rien, mais en tous les cas il reste que Claude ria de bon cœur en me la racontant...

L'ami Claude est décédé le 9 février 2015. •••

« Je me méfie du nationalisme américain, français, anglais, russe ou allemand. C'est débile et réactionnaire, le nationalisme des grandes puissances. Mais je ne puis condamner les petits peuples qui luttent pour conserver et développer leurs différences culturelles, le mien en premier. Je pense que résister au nivellement des cultures, au bulldozer de la culture impérialiste américaine, fût-elle contre-culturelle, n'est pas un geste conservateur et peut être un moteur de création. Une lutte pour la diversité culturelle est une lutte pour l'enrichissement de l'humanité. »

– Pierre Falardeau, citation tirée de *La liberté n'est pas une marque de yogourt*

Un Québec indépendant serait-il plus vert ?

par Daniel Clapin-Pépin,
professeur, École des sciences de la gestion – UQAM

Pas nécessairement, ça dépend !

Telle aura été ma réponse à cette question-piège que l'une de mes étudiantes m'a récemment posée, sachant que – tant personnellement que professoralement – je me plais à toujours me définir comme un citoyen du Québec tout à la fois écologiste humaniste altermondialiste coopérativiste postcapitaliste souverainiste sécessionniste indépendantiste antimonarchiste.

Et pourtant, spontanément, j'aurais plutôt répondu *Oui, assurément*, en conformité avec mes idéaux et mes espérances. Mais la réalité ne résulte pas de nos espoirs. En fait, si le passé est un bon indicateur du futur, le niveau écologique réel d'un Québec indépendant sera surtout dépendant de la conjoncture économique globale du moment.

Car il est malheureusement vrai que – du point de vue universitaire – la discipline « écologie » est mathématiquement « dépendante » de sa concurrente disciplinaire dénommée « économie » et ce, pour le plus grand malheur des générations futures dont l'avenir est, lui, directement « dépendant » de l'écologie.

Il y a une blague que j'ai cessé de raconter dans mes cours de management environnemental par suite d'une plainte estudiantine anonyme qui m'aura alors valu un reproche diplomatique de la haute direction : je définissais alors la notion de « waste » (ou, en français, gaspillage) par l'illustration d'un autobus bondé d'économistes qui revient d'un colloque sur le thème du « Degré de scientificité de la discipline économie » (ayant précisé préalablement que si l'écologie est sans conteste de nature scientifique – à titre d'étude pluridimensionnelle des relations des êtres vivants entre eux et avec leur environnement – il n'en va pas de même pour l'économie qui émerge plutôt pour une grande part à une croyance idéologique de type néolibérale capitaliste) et qui plonge dans un énorme ravin... avec trois sièges inoccupés (quel gaspillage !).

Cela dit, redevenons sérieux, et projetons-nous en mode de prospective québécoise à long terme.

Prospective québécoise

Supposons donc que la conjoncture économique globale au lendemain de la déclaration d'indépendance du Québec (pouvant se situer peu après l'an 2022 si l'on se base sur le plan du chef actuel du PQ Jean-François Lisée) soit fondée sur l'une ou l'autre des hypothèses futuristes suivantes – certes peu probables, mais néanmoins non impossibles – de la découverte géologique que les sous-sols québécois regorgent A) de pétrole de schiste en quantités encore plus volumineuses que celles des sables bitumineux de l'Alberta ou encore B) de gaz de schiste en quantités supérieures à celles couramment produites aux États-Unis, surtout dans les États du Texas et du Dakota Nord.

Dans pareils cas de figure hypothétiques, l'oligarchie québécoise (soit le 1 % de la population qui accapare richesse et influence politique, et que l'on dénommait autrefois « Québec Inc. » pour la distinguer de l'oligarchie canadienne centrée sur l'industrie de l'automobile de l'Ontario et le pétrole de l'Ouest), dans un nouveau Québec souverain, n'aurait alors aucune gêne à continuer de s'accaparer du pouvoir politique pour, cette fois-ci, subordonner et renier la volonté collective québécoise de contribuer et de respecter la nécessité écologique – par ailleurs jugée scientifiquement et existentiellement prioritaire – de pérenniser notre climat via la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre en provenance, notamment, du pétrole et du gaz naturel.

Gaz Métro et gaz de schiste

En guise d'illustration provenant de l'actualité courante, concentrons-nous ici sur les gaz de schiste en lien avec cette annonce du 30 novembre 2017, parue dans *Le Devoir*, où

le meilleur journaliste d'enquête environnementale du Québec, Alexandre Shields, nous apprenait, selon le titre de son article, que *Gaz Métro devient Énergir*. À ce titre, ma toute première réflexion aura été d'y ajouter mentalement les mots *pour mieux mentir* !

Il est en effet « trompeur » (qui se traduit en anglais par le mot « misleading », c'est-à-dire qui induit en erreur) pour les Québécois, ainsi que pour les générations futures, de prétendre comme Gaz Métro le spécifie faussement dans sa pub : « en pensant l'énergie autrement... afin d'assurer un avenir énergétique plus responsable ». Et il est tout autant mensonger d'affirmer dans une capsule publicitaire de Gaz Métro que celle-ci veut « bâtir ensemble un avenir énergétique plus responsable ».

En effet, quiconque privilégie A) la réalité scientifique de la nécessaire et urgente réduction des gaz à effet de serre pour protéger notre climat par opposition à B) son succédané pluritoxique qu'est la fiction néolibérale du développement économique à tout prix, sait également que le gaz naturel de Gaz Métro est de moins en moins « naturel » puisqu'il provient de plus en plus des « gaz de schiste ».

Or, si les gaz de schiste sont scientifiquement reconnus comme plus « polluants » qu'ils ne sont « naturels », c'est parce que (même si à l'usage le gaz naturel a moins d'impact sur le climat que le charbon) lors de l'extraction du gaz de schiste par voie de fracturation hydraulique (méthode par ailleurs interdite dans plusieurs pays) une grande part du combustible ainsi extrait est relâché dans l'atmosphère au niveau des puits et se compose majoritairement de méthane (CH₄), lequel est un gaz à effet de serre qui est, à l'échelle du siècle, 25 fois plus puissant que le gaz carbonique (CO₂) en potentiel de réchauffement global.

Ainsi, le comble de la fumisterie (peinturée en vert) de Gaz Métro est qu'elle aura avoué au journaliste Alexandre Shields qu'elle *n'est pas en mesure de préciser quelle est la proportion de ce type de gaz naturel dans son réseau, puisqu'elle ne connaît pas la provenance exacte du gaz qui circule dans le réseau au Québec. Elle admet toutefois que le gaz de schiste est de plus en plus présent*.

À ce propos, je citerai ici les derniers mots de l'article de Shields : *Les prévisions sur la production de gaz naturel provenant de l'Office national de l'énergie et de l'Energy Information Administration, aux États-Unis, indiquent que le gaz de schiste et celui des réservoirs étanches continueront d'augmenter au cours des prochaines années. Il devrait représenter entre 70 % et 90 % de la production d'ici 2035.*

Gaz Métro recourt ainsi à la logique croissantiste bornée, aveugle et écologiquement irresponsable des économistes pour promouvoir sa fausse prétention au développement futur du Québec.

En contrepartie, les écologistes – comme le soussigné – ne cessent d'alerter la population sur le faux dilemme de devoir choisir entre l'économie et l'écologie, c'est-à-dire entre l'homme et la nature.

Les écologistes ne défendent pas la nature, ils sont les porte-parole de la nature qui se défend ! •••



ÉLECTIONS EN VUE

Il y aura toujours un temps pour chaque chose

par André Parizeau

Je voudrais réagir ici à un phénomène qui, à mes yeux, est préoccupant. Je me réfère à cette tendance, selon moi malsaine, qui existe depuis déjà un bout de temps, et qui consiste, chez un certain nombre de militants, pourtant convaincus de l'importance du combat pour l'indépendance, à se disperser dans de plus en plus de directions différentes. Ils tentent, ce faisant, d'essayer fois après fois de réinventer la roue, et, conséquemment, de se compliquer inutilement la vie, tout en la compliquant également auprès de tout le mouvement indépendantiste, pris dans son ensemble.

Certains parlent de l'utilité qu'il y aurait à avoir, pour une énième fois, une course à la chefferie du PQ. D'autres suggèrent de faire une grève générale (?). D'autres encore vont même jusqu'à dire, qu'à tout prendre, on serait aussi bien de voter pour la CAQ !

Je ne veux pas être trop dur, ni chercher à créer de nouvelles chicanes et encore moins davantage de divisions qu'il y en a déjà dans nos propres rangs, au sein du camp indépendantiste, mais je crois franchement que nous manquons, tous autant que nous sommes de maturité politique. Surtout dans le contexte actuel. C'est ce que semble démontrer certains faits. On devrait peut-être un peu moins se regarder et se tourner peut-être un peu vers ce que les Catalans sont eux-mêmes en train de faire. Personne

ne peut, à ce point-ci, et parlant justement de la Catalogne, prédire comment tout cela va se terminer là-bas. Chose certaine, et jusqu'à maintenant, ils nous donnent non seulement de grandes leçons de courage, mais font également preuve d'un maximum de détermination et d'unité.

Où se trouve chez nous, justement, cette unité ? Que nous arrive-t-il ? Trop de gens cherchent bien inutilement toutes sortes de solutions miracles pour arrêter les chutes dans les sondages et faire en sorte que le mouvement indépendantiste retrouve sa lancée d'antan, alors que la solution se trouve à portée de main. Peut-être devrait-on juste arrêter de s'enfermer dans les fleurs du tapis... et revenir à l'essentiel. **L'essentiel, à mon sens, commence avec ce simple mot : UNITÉ!**

Beaucoup de gens continuent, encore et encore, à dire toutes sortes de choses sur toutes sortes de sujets, notamment contre le programme du PQ, sans même avoir pris la peine de le lire. Et vous, par exemple, l'avez-vous lu ? C'est en ligne sur le site du PQ et si vous ne l'avez pas encore lu, je vous invite à le faire et je crois sincèrement que cela vous aidera aussi à avoir une meilleure idée de ce qu'il faudrait désormais faire. Lisez notamment ne serait-ce que le chapitre N° 1. Cela décrit la feuille de route à suivre pour relancer tout le processus d'indépendance et, avant de tout jeter par-dessus bord,

prenez le temps de vous renseigner et d'aller à la source. Après, si vous n'êtes toujours pas convaincu, vous aurez tout le loisir de vous expliquer et faire valoir vos arguments.

Je sais. La SSJB se doit de demeurer un mouvement non-partisan. J'estime qu'il y a quand même certaines choses qui méritent d'être dites.

Ce qui nous vient du PQ n'est pas parfait. De toutes les manières, la perfection existe-t-elle vraiment ? Surtout en politique ? Surtout quand on parle d'un parti qui demeure encore aujourd'hui, et de loin, le plus important parti sur l'échiquier politique. Cela a très certainement des avantages, cela oblige aussi à penser parfois différemment, question de reconnaître, en même temps, que tout le monde ne pense pas toujours pareil, ni au même rythme, ce qui

oblige parfois à faire certains compromis, question de continuer à avancer.

S'il y en a qui ont une autre voie à suggérer, qui soit tout à la fois faisable, d'ici aux prochaines élections, et après, et qui soit en même temps meilleure, tout en étant aussi susceptible de rassembler rapidement – parce que le temps commence à manquer – un maximum de gens, qu'ils la précisent, à défaut de quoi, je crois que le temps serait venu de mettre une fois pour toutes de côté nos vieilles histoires, pour s'assurer que les libéraux soient balayés en octobre prochain, qu'un nouveau gouvernement majoritaire, ayant donc aussi les coudees franches, soit élu, et que cela ne soit pas en même temps un autre gouvernement fédéraliste. Cela va de soi. Est-ce encore possible ? Je le crois, à condition bien sûr de relever nos manches et de se mobiliser. •••



LA SSJB MET EN DEMEURE LE GOUVERNEMENT COUILLARD

Une disposition cruciale modifiant la loi 101 toujours pas en vigueur après 15 ans

La Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), par la voix de son Président général Maxime Laporte, a fait parvenir cet automne au gouvernement du Québec¹ une lettre de mise en demeure afin de le forcer à mettre en vigueur l'article premier de la loi 104, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 12 juin 2002.

De quoi s'agit-il ?

Modifiant l'article 16 de la Charte de la langue française, cette disposition impose à l'Administration, c'est-à-dire notamment à tous les ministères, organismes et sociétés publiques, d'utiliser **uniquement** le français dans toute communication écrite avec les personnes morales établies au Québec, sous réserves d'exceptions ou de règles d'application à être précisées.

Or, par l'effet de l'article 49 de la loi, le gouvernement s'est vu délégué par le Parlement du Québec le pouvoir de fixer la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure.

Toutefois, après plus de 15 ans, rien n'a été fait pour mettre en œuvre cette norme hyper-structurante visant à enrayer au moins partiellement le bilinguisme institutionnel tel que pratiqué presque systématiquement par nos autorités publiques, à commencer par Revenu Québec, par exemple.

Monsieur Laporte a fait valoir: « Plus que légitime, cet objectif se trouve en phase avec l'esprit de la *Charte de la langue française*, de même qu'avec la vision exprimée dans le Livre blanc ayant mené à son adoption il y a 40 ans. Essentiellement, il s'agit de faire du français la véritable langue de l'Administration québécoise tout en favorisant le respect par les entreprises de ce qui devrait être la langue commune, la langue officielle, la langue du travail, la langue de la bureaucratie... »

Une négligence irresponsable

« Pendant que le français ne cesse de dégringoler, la négligence de nos dirigeants quant à la vitalité de notre langue commune est ahurissante. Notre propre gouvernement se révèle lui-même incapable de montrer l'exemple en respectant ses obligations les plus élémentaires à cet égard. »

« Trop souvent, ce gouvernement semble se comporter en simple succursale du fédéral, ayant intériorisé le bilinguisme anglicisant si cher aux trudeauistes, cela jusque dans ses moindres réflexes institutionnels.... Or, le statut du français au Québec n'est pas officiel qu'à moitié. On est officiel ou on ne l'est pas! Un peu de cohérence et de sens des responsabilités, que diable! »

Un mépris de notre démocratie

« Par ailleurs, dans cette affaire, en plus de négliger leurs responsabilités les plus fondamentales vis-à-vis du statut de notre langue officielle, les gouvernements successifs, depuis 2002, ont donc agi au mépris de notre démocratie, c'est-à-dire de la volonté unanime des élus du peuple québécois et de la règle de la souveraineté parlementaires! »

« En refusant d'*exécuter* simplement les tâches que le législateur lui a commandé de faire, l'exécutif agit objectivement en monarque absolu. Il abuse de ses pouvoirs. La preuve en est qu'après deux rencontres ces dernières années avec l'équipe du ministre responsable de la langue française, rien ne bouge, et donc cette négligence s'avère délibérée. »

« Que nous, les citoyens, qui chaque jour remplissons nos devoirs, n'ayons d'autre choix que de nous mobiliser pour botter le derrière de notre propre gouvernement afin qu'il fasse les siens, voilà qui n'est pas normal! Faudrait-il agir à sa place, à défaut par lui de se conduire comme il se doit? »

« Qu'il faille forcer, au moyen des tribunaux, nos dirigeants à effectuer le travail pour lequel nous les payons, ce n'est pas acceptable ! Cela dénote chez eux ou bien une incompétence crasse, ou bien une incurie grossière, si ce n'est une mauvaise foi indigne ce que devraient être nos institutions. »

« Au surplus, si ce gouvernement devait aller jusqu'à engager des fonds publics en honoraires d'avocat afin de contester la demande minimale que nous lui formulons aujourd'hui, cela ajouterait l'insulte à l'injure! »

« Espérons donc qu'ils déguédineront immédiatement avant que nous nous rendions là. En l'occurrence, nous enjoignons les destinataires de notre mise en demeure à fixer, d'ici le 1^{er} janvier 2018, la date d'entrée en vigueur de l'article 1, de sorte qu'il ait force de loi avant le début de la prochaine campagne électorale », a conclu le jeune Président général.

Pour consulter la mise en demeure

Pour les intéressés, une copie de la lettre de mise en demeure est disponible à l'adresse suivant : ssjb.com/deguedine

[1] La mise en demeure est adressée au Premier ministre Philippe Couillard, au ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Luc Fortin, ainsi qu'à la Procureure générale du Québec, Stéphanie Vallée.



Fondation pour la langue française



Vous souhaitez effectuer un don planifié pour l'avenir de la langue française ? Vous cherchez à obtenir un reçu de charité pour fin d'impôts ?

Communiquez avec Julie Gagné, directrice de développement à la Fondation pour la langue française !
Téléphone : 514-843-8851 poste 454.
Courriel : juliegagne@fondationlanguefrancaise.org

Au-delà du « bilinguisme », la diglossie

par Maxime Laporte,
avocat et Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste



Dans la foulée de l'affaire Adidas, j'ai fait allusion lors d'interventions publiques, à la notion de « diglossie » en sociolinguistique.

Puisqu'il faut aussi (avant tout?) mener le combat du français sur le terrain des concepts, je suis d'avis que ce terme méconnu mériterait d'être beaucoup plus largement diffusé. Je dirais même qu'il devrait être systématiquement mis à l'avant-plan dans le discours des défenseurs de la langue française. Car, le concept de diglossie permet de mieux qualifier la réalité linguistique québécoise que celui de « bilinguisme ». Infiniment mieux.

En effet, dans notre contexte québécois, le mot « bilinguisme » (qui réfère nécessairement chez nous à un bilinguisme anglais-français*, comme s'il n'y avait pas d'autres bilinguismes possibles) se révèle confondant, imprécis et pervers.

On lui attribue communément une charge positive, fort commode pour tous ceux qui s'opposent systématiquement à l'objectif légitime de faire du français la seule langue commune au Québec ; la langue de nos institutions, du commerce, de l'intégration, etc. Ce terme s'avère largement exploité dans le discours canadien, et agit comme un puissant élément de propagande néocolonialiste.

Dès lors, aux yeux de plusieurs, s'opposer au sacro-saint « bilinguisme » apparaît comme un péché. Et bien souvent, même après avoir précisé que ce combat prend pour cible, non l'apprentissage des langues par les individus, mais bien la bilinguisation et l'anglicisation de nos institutions, c'est peine perdue. Dans l'esprit des sceptiques, des indécis, des ignares, des adversaires du français et des bien-pensants, le militant pour le français demeure un être suspect.

Or, la notion de diglossie décrit de manière beaucoup plus utile et exacte le problème de la langue au Québec. Elle permet de caractériser très précisément le phénomène où, sur un même territoire, deux langues cohabitent, mais dont l'une jouit d'un statut supérieur, cela pour des raisons historiques, politiques, économiques, etc. Cette notion permet d'évacuer la fausse impression se dégageant du terme « bilinguisme », à savoir qu'il y aurait égalité de statut entre le français et l'anglais au Québec et au Canada...

La diglossie évoque à juste titre les processus actifs faisant de l'anglais une langue dominante en notre propre pays. Elle met en lumière les raisons pour lesquelles tant de Québécois développent, encore en 2017, des réflexes d'aliénation linguistique, ou se sentent gênés, voire handicapés de ne pas être des Anglais, pour ainsi dire. Aussi met-elle directement le doigt sur le bobo : malgré tous les efforts déployés pour faire du français la langue commune au Québec, il demeure que la langue la plus attrayante, la langue de prestige, la langue des affaires, la langue du succès, la langue de l'élite économique, la langue véritablement utile, c'est l'anglais.

Aussi anecdotique soit-elle, l'affaire Adidas, - un cas parmi tant d'autres, l'illustre bien.

Autrement dit, le peuple francophone que nous formons, à la fois singulier et pluriel, n'est pas encore « maître chez lui », loin de là. Et il ne le sera pas, tant que perdurera cette réalité diglossique qui, littéralement, nous provincialise un peu plus chaque jour qui passe. •••

Conférence «The Confederation of Tomorrow 2.0» à Toronto : Maxime Laporte sur place pour dénoncer l'imposture fédéraliste

TORONTO, 12 décembre 2017 – En ce début de semaine, le Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) et coordonnateur du réseau Cap sur l'indépendance (RCI), M^e Maxime Laporte, s'est rendu à Toronto où se tient présentement l'événement «The Confederation of Tomorrow 2.0», qui se veut une importante réflexion sur l'avenir de l'union canadienne. Y sont attendus plusieurs idéologues fédéralistes, quelques intellectuels québécois de service, ainsi que les Premiers ministre (PM) du Québec et de l'Ontario, **Philippe Couillard** et **Kathleen Wynne**. L'ancien PM et chef du Parti Québécois, M^e Pierre-Marc Johnson, désormais copain-copain avec l'establishment libéral, se fera également entendre lors de cette conférence commanditée notamment par Power Corporation of Canada et faisant écho à un exercice similaire tenu il y a 50 ans.

Un site «in English only»

À noter qu' hormis une traduction française du programme, l'ensemble du site Internet de l'événement apparaît en anglais seulement, donnant ainsi un aperçu de ce que serait peut-être un jour cette «Confederation of Tomorrow» que caressent les organisateurs...

Un test pour Couillard

À quelques heures de l'intervention du Premier ministre du Québec, monsieur Laporte a ainsi formulé ses appréhensions : « Alors qu'à la veille de Noël, plus de 800 travailleurs-ses du **chantier maritime Davie** risquent de perdre leur job dû au mépris du fédéral qui préfère graisser la patte des entreprises navales du ROC... »

Monsieur Couillard aura-t-il au moins la décence d'éviter de trop sourire aux soi-disant mérites du fédéralisme «collaboratif» ?

« Alors qu'en ce moment même, Ottawa mène devant les tribunaux une véritable entreprise de neutralisation du statut juridique du peuple québécois et de ses droits les plus fondamentaux, à travers l'affaire de la loi 99... »

Ainsi, notre très provincial Premier ministre se gardera-t-il une petite gêne lorsque d'aucuns voudront évoquer les supposés bienfaits des diktats constitutionnels qui se sont abattus sur notre vie démocratique au fil du temps ? Au moins, montera-t-il un peu le ton lorsqu'il fera valoir (s'il ose le faire) les demandes minimales de son gouvernement et les prérogatives de l'État du Québec ? »

« Alors que l'ensemble des Québécoises et Québécois se montrent fort préoccupés par le **déclin indéniable du français** et le mépris systématique quant à la place de notre langue au sein des institutions canadiennes, comme la Cour suprême... »

Le chef de notre gouvernement national se gardera-t-il de vanter, dans un élan fantasmagorique dont seul Jean-Marc Fournier a le secret, la vigueur de la langue de Molière from Coast to Coast ? »

« Monsieur Couillard se montrera-t-il satisfait, – content-content, de la manière dont ses homologues fédéraux ont géré jusqu'ici tous ces autres dossiers chauds des dernières années : cannabis, Netflix, la réforme de l'assurance-emploi et le détournement des surplus de la caisse, les transferts en santé, les ports fédéraux à l'abandon, pont Champlain, l'environnement, Muskrat Falls, la gestion de l'offre, l'Accord transpacifique, l'Accord Canada-Europe, Bombardier, l'arrêt Jordan, les demandeurs d'asile, le bois d'œuvre, l'évasion fiscale, la Banque de l'infrastructure, la tentative de centralisation de la commission des valeurs mobilières, et ce n'est là qu'un survol très partiel... »

« Selon lui, tout cela est-il de bon augure pour « the Confederation of Tomorrow » ? Malgré tous ces écueils et tous ces reculs pourtant évidents et absolument inacceptables, aurons-nous droit, encore, à un discours d'aveuglement volontaire ou de minimisation des pertes du genre : «Vous savez, tout n'est pas parfait, mais... vive le Canada !» ? »

Suggestions constructives

« Je suggère à notre PM de prendre connaissance des « 92 blocages » politiques et constitutionnels, dégagés par les États généraux sur la souveraineté il y a quelques années. Il pourrait aussi profiter de son passage à Toronto pour (re)lire l'auteure Jane Jacobs, très respectée là-bas : *The Question of Separatism*... Et pendant son voyage de retour, il aurait avantage à se pencher sur le récent ouvrage *Finances d'un Québec indépendant*, ce qui lui permettrait de constater en chiffres à quel point le *dépendantisme* dont il se fait, hélas, l'un des plus zélés promoteurs, constitue un frein, que dis-je, un sabot de Denver au développement du Québec... Autant de bonnes idées de cadeaux de Noël... »

La « Confederation of Tomorrow », vraiment ?

« Il n'y en aura pas, de « Confederation of Tomorrow » ! Tout d'abord parce qu'il n'y a jamais eu de véritable « Confederation » en ce pays. Puis, parce que le *statu quo* constitutionnel, qui sclérose notre vie politique depuis trop longtemps, ne connaîtra pas de lendemains chantants. »

« Tel qu'il nous a été imposé, ce carcan ne saurait tenir indéfiniment, voyant que ni le Québec, ni les autochtones, ni même les autres pays naturels évoluant sur cet immense territoire ingérable, n'y trouvent vraiment leur compte. Autant tirer la prise le plus tôt possible ! »

« Après 150 ans, ce mariage forcé, stérile et appauvrissant, fondé par ailleurs sur le viol, le massacre et l'assujettissement de nos prédécesseurs-res, doit être dissout une fois pour toutes ! Et le Québec doit enfin voler de ses propres ailes. Cela, pour le mieux-être des uns et des autres. Il n'est d'autre solution au problème canadien. – Quoi qu'en pensent certains de nos intellectuels bien accrochés aux mamelles de leur Chaire de recherche du Canada. »

Le soi-disant programme constitutionnel de Couillard

« Pour monsieur Couillard, ce colloque sera sans doute l'occasion de faire valoir sa nouvelle politique gouvernementale en matière constitutionnelle, intitulée « Québécois, notre façon d'être canadiens ». Comme pour sauver les apparences, cette politique recycle l'essentiel des demandes traditionnelles ayant émané des fédéralistes québécois au fil du temps, mais faute d'échéancier et d'objectifs concrets, ces demandes se trouvent objectivement réduites à de simples vœux pieux sans conséquence politique. Bref, que du bla-bla ; que de la poudre aux yeux... Je peux toujours me tromper, mais si c'est le cas, je mets au défi monsieur Couillard d'obtenir ne serait-ce qu'une seule modification constitutionnelle, un seul gain tangible, d'ici les prochaines élections. Alors, l'électorat pourra juger des résultats ou des non-résultats de ces engagements... »

« Cela dit, la question se pose : comment peut-on badiner de la sorte avec des thèmes aussi importants et fondamentaux que le statut constitutionnel du Québec ? Comment peut-on ainsi niaiser avec le destin de son propre peuple, en faisant semblant de s'en préoccuper ? En traduisant en de simples slogans des aspirations réelles ? »

« Comme disait ma grand-mère, « si tu n'as rien d'intelligent à dire, tais-toi donc » ! Les

Québécois-ses en ont marre des belles paroles et de la langue de bois. L'heure est à l'action, que diable ! Et quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, l'heure est aussi, pas moins qu'hier, à l'indépendance. Invariablement, entre 35 et 40 % de Québécois soutiennent cette option, sans même qu'il en soit abondamment question dans l'actualité ! C'est plus que l'appui au Parti libéral, ça ! », a conclu M^e Laporte.

Fondée en 1834 dans la foulée du mouvement patriote, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, une organisation citoyenne, laïque et non-partisane, a toujours joué un rôle de chef de file dans le combat pour l'avancement des droits et des intérêts du peuple québécois. Quant au réseau Cap sur l'indépendance, il rallie plus d'une vingtaine de groupes citoyens engagés dans la lutte pour faire du Québec un pays.

Sources :

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ssjb.com

Réseau Cap sur l'indépendance, capsurlindependance.quebec

Pour renseignement et demande d'entrevue : mlaporte@ssjb.com, 514-344-2797



ENTRAIDE VOTRE ASSURANCE VIE

Bénéficiez d'une assurance
vivable rapidement

UN SERVICE PROFITABLE

L'Entraide est une assurance vie collective pour les membres de la SSJB et ceux/celles qui veulent le devenir. Une protection utile, facile et économique !

Une protection avantageuse

- Primes modiques, particulièrement pour les jeunes;
- Pas d'augmentation de primes avec les changements d'âge;
- Et bien plus.

1-849-2233

Assuré par Humania Assurance Inc.



MICHEL BOUDRIAS
Député de Terrebonne

730, Rue St-Louis, Terrebonne J6W 1J6
michel.boudrias@parl.gc.ca
michelboudrias101
450-964-9417



LUC THÉRIAULT

Député de Montcalm

1095, montée Masson
Mascouche (Québec) J7K 2M1
450 474-1044 // 1-800-263-5726
luc.theriault@parl.gc.ca
/luctheriaultdepute



Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères



1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442
Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca



MARIO BEAULIEU

Député de La Pointe-de-l'Île

12500 Boulevard Industriel,
Montréal, Québec, H1B 5P5
514 645-0101 Mario.beaulieu@parl.gc.ca



Le Patriote

Journal édité par
la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest,
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone : 514 843-8851

Vous avez des suggestions
ou des commentaires à nous faire ?
Communiquez avec nous par la poste ou
par courriel à l'adresse journal@ssjb.com.

Directeur et
Rédacteur en chef
Jean-Pierre Durand

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro par des textes,
des illustrations ou autrement :
Caroline Bouchard, Didier Calmels,
Daniel Clapin-Pépin, Pierre Dagesse,
Philippe Dujardin, Jean-Pierre Durand, Jules Gagné,
Christian Gagnon, Jocelyn Jalette, France Langlais,
Maxime Laporte, André Parizeau, Guy Raynault.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2017.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.
Reproduction autorisée avec mention de la source

PROCHAIN NUMÉRO : mars 2018
DATE DE TOMBÉE : février 2018



MONIQUE PAUZÉ

Députée fédérale de Repentigny

184, rue Notre-Dame (Bureau 201)
Repentigny (Qc) J6A 2P9
Téléphone: 450 581-3896
monique.pauze@parl.gc.ca



Suivez moi
sur les médias sociaux

MILLE ET UNE FAÇONS DE MILITER POUR LE FRANÇAIS ET LE QUÉBEC !

Nous vous invitons à nous écrire à l'adresse journal@ssjb.com pour nous donner vos commentaires, à diffuser ce journal dans votre entourage, à soutenir nos annonceurs, ou encore à faire un don planifié à la Fondation pour la langue française (514 843-8851, poste 454). Vous pouvez devenir un bénévole à temps plein ou partiel au siège social de la SSJB, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal. Ou encore militer dans l'une ou l'autre des organisations affiliées à la SSJB.

Et n'oubliez jamais que, comme le disait notre poète Gaston Miron :

Tant que l'indépendance n'est pas faite, elle reste à faire !



OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- Membre ordinaire 10 \$
- Membre étudiant 5 \$
- Membre adhérent (Service d'entraide) 2 \$
- Membre à vie 250 \$
- Membre à vie (60 ans et plus) 150 \$
- Don à votre discrétion \$
- TOTAL \$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJB, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3

